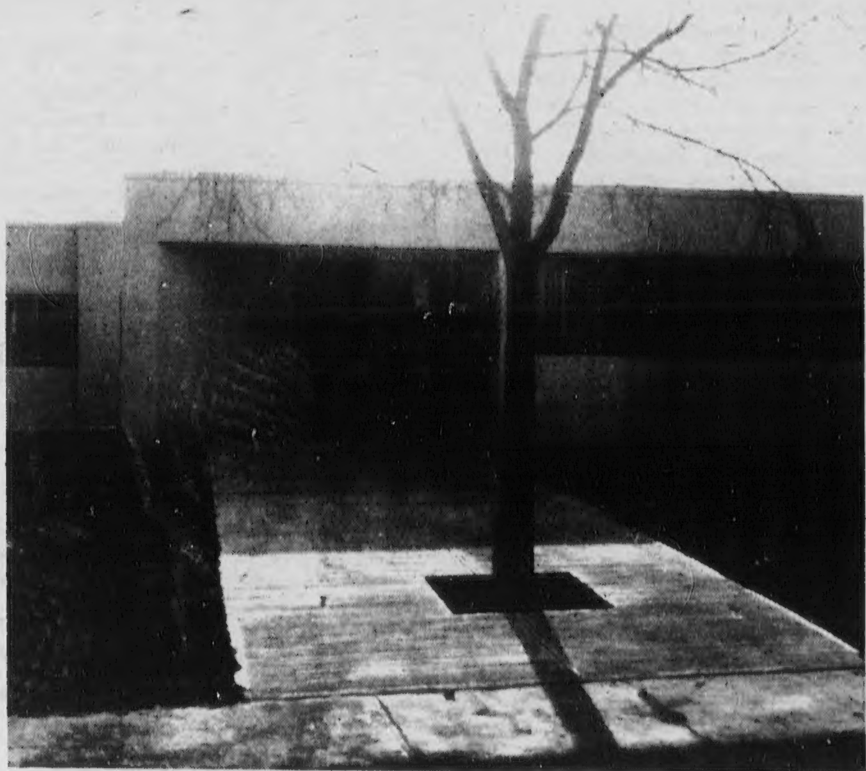
SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Vol. 59 No 29 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 27 OCTOBRE 1971 15 ¢



CLINIQUE de Ste-Anne des Chênes

Ouverture de la Clinique à Ste-Anne

pp. 8 et 9

Remise de bourses aux fonds scolaires St-Vincent

p. 2

Les écoles au Manitoba 1870-1890

p. 5

Le réalisme des jeunes Franco-Ontariens

p. 3

À la commission mixte franco-can.

Participation Manitobaine

Suite à l'entretien qu'a bien voulu accorder à "La Liberté" M. André Martin, Secrétaire des Relations Fédérales-Provinciales-Culturelles de M. Laurent Desjardins, Adjoint législatif au Premier Ministre et Directeur du Secrétariat, voici le compte-rendu de la participation manitobaine à la commission mixte franco-canadienne.

L'accord culturel franco-canadien a été signé en 1965. Le gouvernement du Manitoba, sur l'insistance du Secrétariat des Relations fédérales provinciales culturelles, y donna son adhésion en 1970, et en juin de la même année, la province était au nombre de la délégation canadienne lors de la réunion de la Commission Mixte à Ottawa. Les représentants du Manitoba étaient: M. Laurent Desjardins, adjoint législatif au Premier Ministre et directeur du Secrétariat; M. Gérald Backeland, secrétaire administratif du Secrétariat et M. Maurice Gauthier. Ce premier contact avec les membres des parties canadienne et française de l'accord, eût des suites heureuses pour le Manitoba.

En novembre 1970, une mission manitobaine se rendit en France afin d'y étudier les programmes en vigueur dans les Maisons de la Culture et dans le domaine de l'éducation. Cette mission d'information était composée de cinq membres: MM. Desjardins et Backeland du Secrétariat; M. Jean Gisiger du Manitoba Teachers' Society; M. Arthur Corriveau, Département d'Education, section française; et Dr Robert Roy, Division scolaire de Winnipeg, section des langues.

En février 1971, le Manitoba accueillait M. Aristide Charpentier, Ministère des Affaires Culturelles de France, et en juillet, M. J.C. Dechico, Directeur de la Maison de la Culture de Firminy, France. Durant leur séjour au Manitoba, ces deux experts, riches d'une vaste expérience culturelle, ont partagé leurs connaissances avec les franco-manitobains et ont offert des conseils précieux tant pour la construction d'un Centre culturel que pour l'élaboration d'un programme d'animation culturelle.

C'est également en 1971 que le Manitoba recevait de la France, deux dons de livres qui formeront le noyau important de ressources littéraires à l'intention des enseignants de langue française lors de la mise sur pied de l'Institut pédagogique.

L'été dernier, le nombre de places réservées aux enseignants manitobains a été quintuplé et 25 d'entre eux ont fait des stages d'études à Tours et La Rochelle. Ce chiffre est impressionnant si l'on tient compte du fait que 50 canadiens en tout ont bénéficié de ces stages. Le gouvernement du Manitoba, de son côté, a offert deux bourses d'études à des ressortissants français désireux de poursuivre leurs études dans une université manitobaine. Ces bourses totalisent $10,000 et sont renouvelables. Les deux étudiants français ont été choisis et sont présentement inscrits à l'université du Manitoba.

Il y a quelques semaines à peine, le gouvernement français envoyait au Manitoba, M. Serge Préca, attaché culturel responsable de la diffusion de la culture française dans l'ouest canadien et plus particulièrement au Manitoba.

Suite à la page 6

brasse et cuit..

Art

Saturés des propos de la SFM, cette "tour d'ivoire", les membres n'ont encore rien à se mettre sous la dent. Celle-ci avoue ne pas assez informer ses membres de ses faits et gestes. Ce n'est sûrement pas en jouant à la cachette qu'on attirera de nouveaux membres. Ca change. Voici un exemple. Dimanche matin, aux nouvelles de CKSB, Maurice Auger, du service des nouvelles de CKSB, également de l'exécutif de la SFM, donnait un compte rendu d'une réunion SFM-secrétariat des relations culturelles fédérales et provinciales, bureau d'administration du Collège de St-Boniface. Ca c'est du franco-manitobain qui intéresse les Franco-Manitobains. Bravo Maurice car enfin avec ton poste à l'exécutif de la SFM et ton enregistreuse bien sûr, nous aurons peut-être des échos de la "boule de crystal" à la condition que tu ne trouves, toi aussi, le confort au sein des cloisons silencieuses.

On devrait avoir une réponse bientôt concernant l'Institut Pédagogique. Il serait question de deux Ecoles Normales pour tout l'Ouest, soit une en Alberta et une au Manitoba. Comment fera-t-on pour en remplir deux?

La presse écrite a beaucoup parlé du geste de Matrai (celui qui a bousculé M. Kosygin). On semble se laisser prendre au piège et ainsi éviter de voir les deux côtés de la médaille. On peut crier au scandale. Qui dit que ce jeune hongrois n'a pas été témoin de scènes qui vous feraient mourir de peur. Qui dit que ce jeune n'a pas vu les communistes étranglant son père ou sa mère ou ses frères ou ses soeurs? Qui dit qu'il ne fut pas incarcéré, torturé? Une personne normale ne peut poser un tel geste sans avoir subi un choc sérieux.

La grève des électriciens est terminée. Elle fut longue, mais espérons que les deux partis soient satisfaits des résultats des négociations.

Voici une courte lettre reçue. Je n'excuse pas du tout la langue car il est un "cousin" manitobain qui avait fait appel à nos services. Après les résultats, il écrit ainsi: "We would like to thank you for getting us in touch through your column with volunteers who will teach X a French language programme at our school. The boys are very much interested and the programme will be an exciting one" - Knowles School for Boys.



LIBERATION DE LA FEMME

Remise de bourses aux fonds scolaires St-Vincent

C'est au Club Traverse, le mardi soir, 19 octobre 1971, que douze élèves de la paroisse du Précieux-Sang recevaient des bourses octroyées par les fonds scolaires St-Vincent.

Le Président au Club St-Vincent, M. Philippe Jeanson souhaita la bienvenue aux membres, aux récipiendaires, à leurs parents et aux notables. Monsieur le Juge A. Monnin, président du comité des Bourses en fit la revue historique et expliqua ses objectifs et ses règlements: Avant de lancer ce projet de bourses, le Club St-Vincent plaça $5,000 en féducie, les intérêts devant servir à l'octroi de bourses pour les fins suivantes: encourager les élèves à continuer leurs études jusqu'à la douzième année inclusivement, les encourager à suivre les cours de Français plutôt que le French et par la même occasion les aider financièrement à continuer leurs études au-delà de la douzième année?

Jusqu'à date, 55 élèves finissants de la paroisse ont reçu des bourses se chiffrant au total de $16,925 (une moyenne de $307 par récipiendaire). L'octroi de ces bourses est basé sur la scolarité, sur le coût des études post-scolaires entreprises et sur la situation économique familiale de ceux qui font une demande de bourse.

Le président termina en annonçant qu'au fur et à mesure que plus de Français sera enseigné dans les écoles, les exigences vis-à-vis des bourses seront augmentées: ceux qui auront entrepris plus d'études en Français auront l'avantage dans la concurrence pour les fonds disponibles chaque année. Puisque le Bill 113 nous fournit les moyens d'améliorer la quantité et la qualité du français enseigné au Manitoba, c'est à nous d'en profiter.

Si les cours professionnels ne permettent pas aux étudiants de continuer leurs études en Français, ils se doivent d'être fiers d'avoir complété leur scolarité en Français. Qu'on sache, dans le milieu où ils sont, qu'ils sont Français! Que ceux qui sont favorisés et peuvent poursuivre leurs études en Français en soient félicités.

Les membres du comité des bourses sont, outre le président M. Alfred Monnin, M. le docteur C. Lavoie, M. A. Corriveau, du ministère de l'Education, M. A. Goebel, surintendant-adjoint de la division scolaire de St. James-Assiniboia et M. G. d'Eschambault, homme d'affaires de St-Boniface.

Les boursiers de 1971 sont:

Bahuaud, Lucienne - administration commerciale.
Boissonneault, Loriane - arts.
Collens, Janine Lemay - cours de secrétariat.
Fortier, Augustin - service social.
Gregory, Francis - science.
Lafrenière, Gisèle, nursing.
Ouimet, Rachel - science.
Perreault, Robert - science.
Plamondon, Diane - science.
Quenelle, Yvette - mécanographie.
Savard, Patricia - technicienne de laboratoire.
Tétreault, Anita - nursing.

La soirée s'est terminée par un goûter.

– Communiqué –

Conseil des langues d'enseignement nommé

Dans l'énoncé de la loi 113 on pouvait prévoir que le ministre de la Jeunesse et de l'Education nommerait un Conseil des langues d'enseignement. Après plusieurs mois, ce conseil a finalement été nommé.

Le comité consultatif de la langue française se compose de MM. Roger Saint-Denis et Lionel Fréchette, du Collège de St-Boniface, Albert Saint-Hilaire et Hubert Delaquis de l'Association des Commissaires d'école de langue française du Manitoba, Albert Lepage, Maxime Désaulniers, Louis Courcelles, Roger Fréchette et Mme Laurette Théberge des Educateurs Franco-Manitobains.

Le comité consultatif de la langue anglaise se compose des personnes suivantes: MM. L.J. Maurice de l'Université de Manitoba, A. Boyes, M. Chambers, W.J. Hutton, Doug I. Butterworth, William Grossman de la Manitoba Teachers' Society, D. Glenn Jewison et Mme A. Lenore McGinnis de la Manitoba Association of School Trustees et Mme Marion Crowhurst de l'Université de Brandon.

La présidence du Conseil des langues d'enseignement alternera entre M. Maxime Désaulniers et M. W.J. Hutton et M. Roger Fréchette assumera la vice-présidence.

M. Paul François Sylvestre à St-Boniface

La fin de semaine dernière M. Paul François Sylvestre, directeur des Programmes-Jeunesse à la direction socio-culturelle du Secrétariat d'Etat, était de passage au Manitoba.

Il venait pour s'enquérir sur place, des besoins de la jeunesse franco-manitobaine afin de connaître la situation et d'envisager les possibilités pour lui venir en aide.

Pendant cette courte visite, M. Sylvestre a eu l'occasion de rencontrer le groupe Poète et Compagnie, le Cercle Molière, pour le Festival de théâtre-jeunesse, le cercle Artistique de Ste-Anne, le 100 NONS, un groupe d'étudiants du Précieux-Sang, le directorat de la Jeunesse de la SFM, le Collège de St-Boniface et M. Backeland du Centre Culturel de St-Boniface.

Le réalisme des jeunes franco-ontariens

La jeunesse francophone d'Ontario a, de nouveau, tenu ses assises. On se souviendra que c'est en mai 1967 qu'eut lieu la première Conférence-consultation, sous l'égide de l'AJFO. En mai 1968, lors de la deuxième Conférence-consultation les délégués se prononçaient en faveur d'une seconde et nouvelle structure provinciale qui allait devenir l'APMJOF. En octobre 1969 l'APMJOF était dûment constituée et mandatée par les représentants de la jeunesse francophone d'Ontario. En octobre 1970 ce fut l'éclatement d'une rivalité entre les deux organismes (AJFO et APMJOF), rivalité qui s'était accentuée au cours de l'année 1969-1970. Direction-Jeunesse fut alors créée; les directeurs, élus par les deux organismes en cause, recevaient le mandat de fusionner les services de l'AJFO et de l'APMJOF, et de préparer un projet de constitution devant être étudié par les délégués du congrès d'octobre 1971, le cinquième congrès d'ORIENTATION depuis 1967.

Au cours des cinq dernières années il a été possible de déceler un commun dénominateur dans ce qu'on pourrait appeler l'essence des assises annuelles de la jeunesse francophone d'Ontario. Il s'agit de ce désir d'autonomie régionale à l'égard d'une superstructure provinciale. Dès la première Conférence-consultation de 1967 les délégués de certaines régions, le nord plus manifestement, revendiquaient cette autonomie. La nouvelle structure créée en 1968, l'APMJOF, était en quelque sorte une fédération de clubs rassemblés en régions afin de respecter le désir d'autonomie régionale exprimé clairement par les délégués. En 1969 l'APMJOF mettait sur pied des services destinés aux régions et déterminés par celles-ci. En 1970 les délégués s'accordaient pour fusionner deux organismes et créaient trois territoires. Tout au long de ces cinq dernières années c'est un désir d'agir collectivement au niveau régional, à la base, qui a été exprimé par les représentants de la jeunesse francophone d'Ontario. Le congrès des 8, 9, 10 et 11 octobre dernier vient également consacrer cette intention en faisant "sauter" la superstructure provinciale.

Le bureau intérimaire de Direction-Jeunesse, l'AJFO et l'APMJOF ont tous été dissous à l'ouverture du congrès d'octobre 1971. Les délégués, après un sérieux examen de la nécessité d'un organisme provincial, ont décidé que les besoins de la jeunesse francophone d'Ontario ne pouvaient être comblés de façon adéquate que par une action qui se situe là où sont les problèmes, là où doit se manifester le dynamisme des jeunes, là où la créativité des jeunes peut véritablement s'exprimer, c'est-à-dire aux niveaux local et régional. Les régions du nord, du sud et de l'est constituent maintenant des territoires autonomes; Direction-Jeunesse est devenu Direction-Jeunesse-Nord, Direction-Jeunesse-Sud, Direction-Jeunesse-Est. Les trois directeurs pourront, au besoin, mener une action concertée dans l'intérêt de la jeunesse francophone de toute la province. C'est cependant la poursuite des objectifs particuliers aux jeunes du nord, du sud et de l'est qui demeure prioritaire.

Le geste que vient de poser la jeune génération de l'Ontario français est fort louable en ce sens que les responsables ont compris que c'est auprès et près de la population que doit être menée une action sociale ou culturelle. L'animation et le travail culturel effectués auprès des jeunes et moins jeunes depuis deux ans n'y sont pas pour rien et expliquent pourquoi un tel geste a été posé. Les projets artistiques (Opération-ressources, boîtes à chansons, animation théâtrale) qui ont vu le jour en Ontario depuis un an ont aussi amené les jeunes à reconnaître que l'épanouissement d'une communauté culturelle réside dans une action à la base. Le récent conflit scolaire de Sturgeon Falls confirme également ce principe. En somme, il est fort heureux que Direction-Jeunesse se soit transformée pour mieux répondre aux besoins des jeunes.

Il ne serait pas exagéré de dire que la jeune génération de l'Ontario français a fait preuve d'un profond réalisme lors de ses récentes assises. D'autres organismes qui oeuvrent dans le domaine socio-culturel ne devraient pas hésiter à modeler leur action, ou une part du moins, sur celle que mènera désormains la jeunesse francophone d'Ontario. Il est en effet facile de dire que les régions joueront un rôle prépondérant dans un programme d'action, ou que les régions prendront les décisions. C'est chose plus difficile que de remettre les rennes aux responsables sur la scène régionale, que d'accepter que la barque soit gouvernée au niveau de l'infrastructure.

Les jeunes, peut être parce qu'ils sont moins ancrés dans des structures, techniques et sociales, peuvent plus aisément oublier le passé et bâtir l'avenir en posant les gestes nécessaires, fussent-ils lourds de conséquences. C'est ce qu'ils viennent de faire et, à leur instar, ce que doivent envisager certains organismes en Ontario, ce sur quoi il leur importe de réfléchir.

Paul-François Sylvestre

Les Fils Natifs

Assemblée générale

Le jeudi 14 octobre avait lieu la réunion régulière des membres de l'assemblée #127 des Fils Natifs du Canada dans leur salle au 230 boulevard Provencher à St-Boniface.

Encore une fois on a eu le bonheur de constater la bonne marche des choses à l'assemblée, grâce au dévouement inlassable des officiers et des membres réguliers.

La prochaine initiation chez les Fils Natifs aura lieu le dimanche 31 octobre à 7 h 30 du soir et sera suivie d'une réception en l'honneur des nouveaux initiés. Les membres réguliers de l'assemblée #127 avec leur épouse ou amie pourront les accompagner au moment de la réception seulement.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de succès à Paul Marion qui vient d'être élu conseiller du quartier Taché au nouveau Conseil de Ville.

On recommande une fois de plus tous les chers malades, à savoir, Paul Dubois, Arthur Dufault et Charles Dufault. Une visite à l'Hôpital ou à domicile saurait leur faire plaisir. Pour ceux qui désirent connaître l'adresse des malades ou tout autre renseignement sont priés de contacter le bureau des Fils Natifs au 230 boulevard Provencher.

La Municipalité rurale de La Broquerie

VENTE DE TERRAINS POUR ARRERAGES DE TAXES

Selon une ordonnance émise par le Préfet de la Municipalité rurale de La Broquerie, en la province du Manitoba, sous sa main et le sceau de ladite municipalité, adressées à moi-même et portant la date du 20e jour d'octobre 1971, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur plusieurs parcelles de terrain ci-dessous mentionnées pour arrérages de taxes et les frais, je donne avis par les présentes, qu'à moins que les arrérages de taxes et les frais ne soient payés au préalable, je vendrai par encan public, le 10 décembre 1971, dans la Salle du Conseil de la M.R. de La Broquerie, dans le village de La Broquerie, à dix heures de la matinée, tous lesdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
SE 17-5-7- E	$ 48.60	$1.50	$ 50.10
W220 F of N990 F of NE 30-6-7 E	88.79	1.50	90.29
LSD 12 & 13 of 34-6-7 E	89.48	1.50	90.98
All Section 36-4-7 E	370.00	1.50	371.50
N E 2-6-7 E	88.77	1.50	90.27
Part SW 31-6-8 E As in C.T. No. 532015	673.22	1.50	674.72
All Section 3-5-8 E	722.08	1.50	723.58
N E 4-5-8 E	214.96	1.50	216.46
S E 10-5-8 E	71.64	1.50	73.14
W 1/2 2-5-8 E	161.17	1.50	162.67
N 200 F of W 210 F of NE 16-6-8 E	3.65	1.50	5.15
NW 26-5-8 E	267.88	1.50	269.38
Section 36-5-8 E Exc. ROW 2586 as in C.T. A86555 and A 86557	1,075.68	1.50	1,077.18
Part of SE 16-8 E as in C.T. No. 392836	479.75	1.50	481.25
Part of SE 1-6-8 E as in CT No. A84335	298.32	1.50	299.82
NW 25-6-8 E	81.52	1.50	83.02
Lot 16 Plan 2886	63.79	1.50	65.29
W 1/2 Lot 18 Plan 2886	58.28	1.50	59.78
Lot 6 Plan 4625	72.28	1.50	73.78
Lot 7 Plan 4625	399.77	1.50	401.27

Donné au village de La Broquerie en la province du Manitoba, ce 20e jour d'octobre 1971.

D.N. Normandeau
Secrétaire-trésorier

Collaboration spéciale

Un spectacle peu civilisé

A bien y penser, la récente visite au pays du premier ministre Kosygin de l'Union Soviétique a été l'occasion, pour un certain nombre de Canadiens, d'un comportement qu'on pourrait qualifier de fort peu civilisé.

On pourrait peut-être contester l'opportunité d'une telle visite. Encore fallait-il s'en prendre à ceux qui ont invité le premier ministre soviétique et non pas à l'invité lui-même. D'ailleurs, cette visite était-elle absolument inopportune? Les Canadiens et les Russes vont-ils en tirer plus de désavantages que d'avantages? La paix entre les peuples est-elle plus menacée quand leurs chefs se visitent et se parlent franchement mais poliment? Le rideau de fer entre l'Est et l'Ouest a-t-il plus de chance de s'ouvrir quand chacun s'isole de chaque côté et se complaît en déclarations fracassantes? Enfin, les Soviétiques ne sont-ils pas nos voisins? Leur présence nous gêne-t-elle plus que celle de nos voisins du sud, les Américains? Les Russes cherchent-ils à nous imposer leur forme d'impérialisme autant que les Américains?

Chose certaine, l'assaut d'un certain Matrai sur M. Kosygin à Ottawa la semaine dernière, les policiers en rangs serrés autour du visiteur ou juchés sur les toits, mitraillettes à la main, tout cela n'avait rien de bien Canadien. On ne se croyait pas en un pays où le droit de libre déplacement est censé exister tant pour les visiteurs que pour les citoyens qui n'enfreignent aucun droit.

Le plus inquiétant dans tout cela, c'est que les autorités se sentent obligées d'accentuer les mesures de sécurité au point d'imiter pratiquement les régimes totalitaires. Quand on en vient à ne plus pouvoir attendre du public un comportement poli et respectueux au moins pour les hauts personnages étrangers, on doit s'interroger sérieusement sur ce qui arrive à notre civilisation démocratique. Nos gouvernements et nos systèmes d'éducation devront examiner à fond nos méthodes de formation des citoyens au sens civique. Les moyens de communication, surtout la télévision, devront se demander sérieusement si, dans leur goût du sensationnel, ils n'excitent pas démesurément les bas instincts qui favorisent la violence et nuisent au dialogue intelligent et pacifique.

Enfin, les événements qui ont entouré la visite de M. Kosygin nous portent à douter du degré d'intégration à notre système démocratique d'un certain nombre de Néo-canadiens originaires des pays totalitaires. S'ils pensent corriger la tyrannie qui existerait dans leur pays d'origine en recourant eux-mêmes, à des mesures extrémistes ou tyranniques, ici même au Canada, ils font preuve de l'idéalisme le plus aveugle qui ne peut que les détruire et également dégrader notre société. Des groupes comme la Edmund Burke Society qui se sont réjouis du geste de Matrai contre M. Kosygin sont indignes de toute société civilisée.

Jean-Paul Aubry

TRIBUNE LIBRE

Est-ce nécessaire?

Une lune ronde lorgne critiquement la situation. Personne ne songe à admirer le ciel du soir teinté d'un rose tendre. Comme il est beau! Mais il y a des gars et des filles qui sont trop occupés à s'engueuler et à jurer à tue-tête pour pouvoir constater un tel prodige. Les uns sont habillés convenablement mais les autres sont d'un aspect pouacre! Tous piaffent d'impatience; l'ouverture du gymnase leur donnera l'occasion, longtemps attendue, pour se divertir sous un atmosphère de musique assourdissante, une ambiance empestée de fumée.

Précédant l'ouverture à 8 heures la jeunesse s'accouple. Pourquoi faire? Pour jouer aux grandes personnes! Cette expression vous fait sourire? Ah! Mais c'est tout de même vrai! Les jeunes longent le sombre entourage du gymnase ou se nichent en-dessous d'un épars branchage où s'échangent des caresses et des embrassades passionnées mais totalement futiles.

J'ai été témoin de nombreux spectacles de ce "grand amour". Pas très difficile car leurs lieux d'opération sont plutôt faciles a repérer puisque ces jeunes-là sont indifférents en ce qui les concerne.

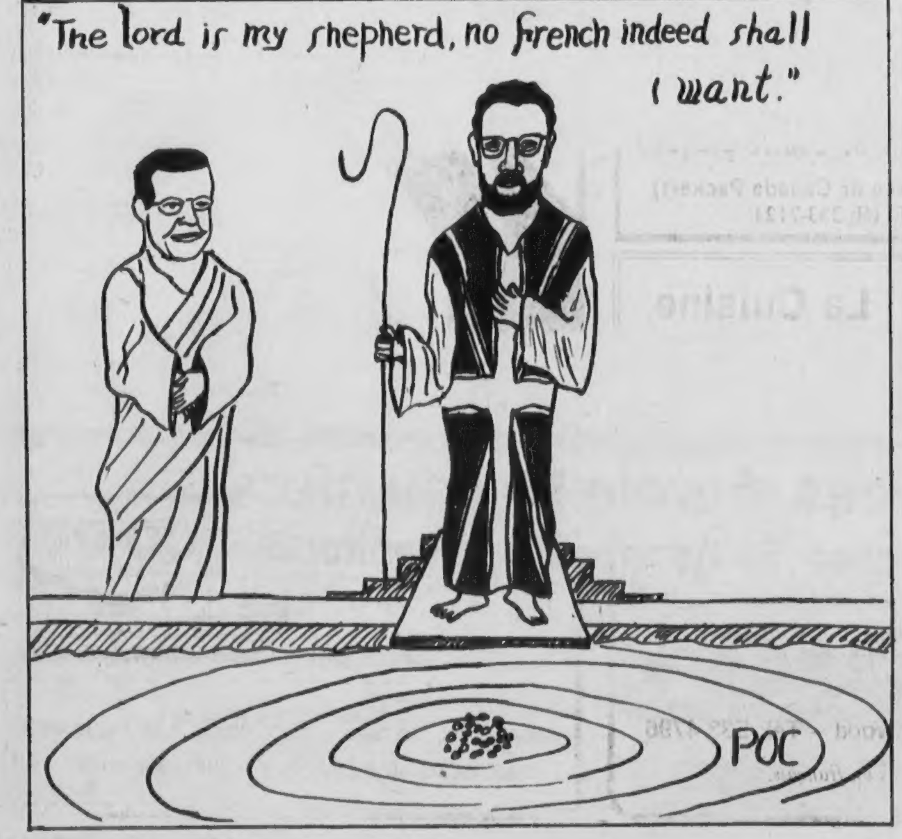
Je hoche la tête; le futur contestable des jeunes m'inquiète. Notre société semble les vouloir adultes trop vite: vers quatorze ans certaines fillettes sont déjà éprises d'un compagnon régulier. Par l'âge de seize, dix-sept ans, une bonne portion deviennent épouses prématurées assumant des responsabilités dont la gravité leur était inconnue lorsqu'elles étaient filles libres.

Il faut que je fasse attention, chers lecteurs, car je n'ai aucune intention de me compromettre. Moi-même je n'ai que vingt ans. Je remarque seulement que l'accoutrement et le comportement d'une majorité de nos adolescents laissent à désirer. Leur plaisir paraît inclure une vulgarité et une clameur dont ils sont fiers.

Sont-ils réellement fortunés d'avoir une cantine chaque vendredi soir? Allez-y jeter un coup d'oeil; les parents consciencieux sourcilleront. Tandis qu'un orchestre joue dans un mystérieux pénombre nous discernons des jeunes couples entrelacés insouciants de ce que pensent leurs voisins car ils savent que personne ne les stoppera de continuer à former leurs idées basées sur une liberté fautive.

C'est triste! C'est dommage!...

Lucille Morier



Regards neufs sur les jeunes

Comme on s'enlise vite dans les vieux clichés! C'est tellement plus simple de se répéter ce qu'on entend dire depuis toujours. Il existe une espèce de défoulement à faire de la projection sur autrui. Et sans s'en rendre compte on accuse la jeunesse de ce dont on a été accusé lorsqu'on était la jeune génération.

A-t-on cependant pensé que tout évolue à une vitesse vertigineuse et que devant le progrès de la science et de l'industrie, devant la déification de la matière et de l'argent, l'esprit a de plus en plus de difficulté à se faire valoir et même à être décelé dans certains cas?

En faisant la vidange en soi de tous les préjugés qui y séjournent, en prenant contact avec des jeunes dont on a obtenu la confiance, en un mot, en ayant un regard neuf sur les jeunes, on s'aperçoit qu'ils sont riches de pensées et de sentiments. Et qu'on en a beaucoup à apprendre à leur école.

Bien entendu, il ne s'agit pas des éventuels irrécupérables par raison de défectuosités dans le mécanisme de la réflexion (il y en a aussi chez les adultes), mais de la grande majorité.

Deux groupes bien distincts sont à considérer. D'abord ceux qui possèdent de belles qualités d'âme cachées sous des dehors un peu rudes et que la société a complexés au point qu'ils s'imaginent ne valoir rien ou si peu, et même de douter de leurs facultés. Deuxièmement, ceux qui, conscients de leur valeur, se sont aigris contre cette même société, au point de lui montrer un visage tout autre, quitte à souffrir intérieurement de cette situation.

"Toute connaissance entre dans l'intelligence en passant par les sens". La psychologie dans les livres, c'est bien beau; quand on peut l'appliquer, c'est bien mieux.

Un cours de réflexions humaines a été approuvé dernièrement en Alberta, et le Manitoba a bien voulu accepter une école-pilote sur son territoire.

Et c'est à Ste-Anne, dans la division de la Seine, que ce cours de réflexions humaines est donné. On ne devrait pas dire "cours" et on ne devrait pas dire qu'il est "donné". Ces deux mots viennent de vocabulaire démodé dans les circonstances actuelles. Les jeunes veulent "vivre" vraiment; avoir la chance d'être eux-mêmes sans risquer de faire rire d'eux; pouvoir s'exprimer avec tout leur corps si les mots manquent; utiliser leurs sens à plein: musique, sons, lumière, couleurs, etc. Des périodes sont prévues pour expérimenter dans ce domaine avec des professeurs spécialisés. Ces sessions répondent sûrement à un besoin, car les jeunes s'y rendent avec joie, ne trouvent jamais le temps long, et quelques-uns en réclament des supplémentaires. Des parents même commencent à s'intéresser au programme de réflexions humaines et ont fait des démarches pour avoir leur part. Les soirées et les fins de semaine liturgiques sont dans la même veine et de plus en plus d'adeptes, jeunes et adultes, y viennent puiser une nouvelle force pour vivre authentiquement leur vie chrétienne.

Quand on peut agir avec son coeur on se sent beaucoup plus humain et beaucoup plus solidaire de ses frères. On se perd si facilement dans les dédales de la raison, surtout quand on n'a pas tous les atouts.

Aimé-Onil Dépôt

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Arthur DUPUIS, Rédacteur — Gérald DORGE, Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P., Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Les écoles au Manitoba 1870 - 1890

suite de la semaine dernière

L'enseignement peut rivaliser avec les bonnes institutions du même genre au Canada. L'instruction est sous la direction des Soeurs de la Charité.

J'ai visité aussi St-François-Xavier. L.école est située près de l'église et sous la direction des RR. SS. de la Charité. Les Commissaires sont MM. Thébert, Lépine, Patenaude. Le chiffre des élèves est de 76 garçons et filles.

Visite à l'arrondissement de St-Laurent, Lac Manitoba. L'école date de plusieurs années; les missionnaires qui enseignent le catéchisme aux enfants en ont profité pour leur apprendre les éléments de la lecture et de l'écriture, de sorte qu'en septembre quelques-uns étaient déjà avancés.

La classe se fait dans un bout de la résidence des missionnaires et sous leur direction. Le Frère Mulvihill en est chargé plus spécialement. La difficulté capitale contre laquelle viennent se briser, ici comme dans quelques autres localités, tout le zèle et la bonne volonté des maîtres vient de la langue. Le Cris et le Saulteux sont parlés dans la famille et l'enfant apprend à l'école une langue quasi nouvelle qu'il oublie presque chez lui.

Dans mes relations avec les parents et les enfants je me suis fait chaque fois un devoir d'insister fortement sur l'usage du français.

Le chiffre des élèves de l'école est de 39, dont 22 garçons et 17 filles.

Les Commissaires de l'arrondissement sont: M. de Laronde, M. P. Chartrand, M. Joseph Lavallée.

Arrondissement de la Baie St-Paul: MM. Chs de Montigny, B. Arcand, Desrivières sont les Commissaires.

Le chiffre des élèves lors de ma visite le 30 octobre, était de 25, tous commencent le syllabaire et apprennent le catéchisme. Le progrès répond aux efforts de l'instituteur.

Arrondissement de Ste-Anne de la Pointe-des-Chênes:

Ma visite se fit le 12 novembre.

Les commissaires sont M. Charles Nolin, M. J.-B. Desautels dit Lapointe, M. Norbert Nolin.

L'école est en construction; elle a été ouverte au commencement de décembre. La classe comprend plus de 50 élèves.

J'ai visité aussi l'école de St-Vital. La classe est tenue par les Rév. Soeurs de la Charité (Soeurs Grises). Le chiffre des élèves est de 64, 38 garçons et 26 filles.

J'ai visité aussi les écoles de St-Charles, St-Norbert, Ste-Agathe et Pembina.

Sur ce chiffre de 17 écoles actuellement ouvertes il y a 639 enfants des deux sexes. Avant 1870, il y avait 8 écoles.

De 1870 à 1882, les écoles catholiques françaises et anglaises étaient sous la direction des Révérendes Soeurs de la charité; des missionnaires et de personnes venues de l'Est du Canada.

Ce n'est qu'en 1882 que la Législature sanctionnait une loi autorisant l'ouverture de cours d'Ecole Normale et cela le 30 mai 1882.

Cette Ecole Normale était sous la direction des Soeurs de la charité dont soeur Royal était la supérieure.

L'Ecole Normale fut en fonction jusqu'en 1889.

La Législation du Manitoba abolit alors les Ecoles catholiques françaises et établit des écoles neutres où l'enseignement devait être fait exclusivement en langue anglaise. Ces écoles étaient celles de St-Boniface (2), St-François-Xavier, St-Vital, St-Norbert, St-Charles, Ste-Anne de la Pointe-des-Chênes et St-Laurent, lac Manitoba.

Avant cette époque, celles de Ste-Anne et du Lac Manitoba fonctionnaient toutes deux plus ou moins régulièrement.

La subvention de la Législature jointe au système adopté par la Loi de cette année ont consolidé ces dernières et donné l'existence de sept nouvelles écoles à savoir: St-François-Xavier, ouest et est; La Baie St-Paul, chez M. Tourond et chez les St-Germain; Ste-Agathe nord et la Rivière-aux-Gratias (St-Pierre).

Joseph Royal, surintendant des Ecoles Catholiques, St-François-Xavier, 27 décembre 1871.

Malheureusement ce privilège accordé aux ressortissants catholiques français et métis et anglais catholiques de la province par la Législature fut annulé par le Gouvernement manitobain en 1890, sous le Gouvernement de Thomas Greenway.

Tout enseignement et de la langue française et de la religion fut prohibé dans les écoles publiques.

Les canadiens-français et anglais catholiques se virent obliger d'établir des écoles séparées sous leur juridiction sans aucune subvention de la Législature. Ils furent obligés de soutenir ces Ecoles indépendantes de leurs propres deniers.

Voici ce qui ne peut s'appeler le Fair Play Britannique!

Fair Play qu'on aime à prôner!

M. Joseph Royal resta deux ans au Manitoba, il retourna à Québec, et il fut nommé par le gouvernement d'Ottawa, lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

M. Royal fut remplacé à la surintendance par M. Joseph Dubuc, avocat plus tard juge-en-chef de la province. M. Dubuc fit deux ans surintendant, soit en 1872 et 1873. Voici un résumé de son rapport d'inspection des écoles au lieutenant-gouverneur Alexander Morris:

Avant la loi des écoles de 1871 nous avions déjà un bon nombre d'écoles en opération, fondées et entretenues par la mission catholique. Nous avons maintenant 20 districts scolaires fréquentés par 824 enfants.

Ce rapport fut soumis par M. Joseph Dubuc, le premier février 1873, et un deuxième rapport fut remis le premier mars 1874 couvrant l'année 1873.

Dans son rapport, Monsieur Tassé mentionne qu'il y avait 27 écoles en opération. La section catholique du Bureau d'Education a adopté un programme d'études qui devra contribuer beaucoup à l'avancement des élèves qui fréquentent les écoles sous notre contrôle et déjà durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons pu constater un grand progrès. Signé: Elie Tassé, surintendant, St-Boniface, septembre 1879.

La surintendance passa ensuite sous l'habile direction de M. A.A.C. Larivière, plus tard nommé sénateur, pour les années 1880-1881. Le recensement donnait 1387 garçons et 1478 filles, soit un total de 2865. De ce nombre 819 garçons et 973 filles, pour un total de 1792, fréquentaient les écoles catholiques au nombre de 35 écoles en l'année 1881. Ce rapport fut signé le 7 avril 1881 par M. Larivière.

M. T.A. Bernier, plus tard également sénateur, fut le dernier surintendant de 1882 à 1890. C'est sous sa direction que fut fondée et ouverte la première Ecole Normale, dans le but d'instruire et de préparer des instituteurs pour les écoles publiques dans la science de l'éducation et de l'art d'enseigner.

La loi autorisant l'ouverture de cours d'Ecole Normale fut sanctionnée le 30 mai 1882. Cette école fut confiée à la direction des révérendes Soeurs Grises de la Charité dont la Supérieure était Soeur Royal.

Soeur Royal mentionne dans un rapport qu'elle fit au surintendant: "Nous avons cette année 12 élèves. Plusieurs se préparent à subir leurs examens en juillet prochain (1887). Elles aspirent à avoir des diplômes de capacité dans les langues française et anglaise. Le rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre vous présente une idée de ce qui s'est fait, aussi le travail de tous les jours tendant à préparer de bonnes institutrices. Les premiers diplômes de la première Ecole Normale furent décernés comme suit: Diplôme de première classe pour le Français et l'Anglais à Thais Vinet, Blanche Delormier et Kate Erwin; diplôme de première classe pour le Français à M. J.T. Prud'homme; diplôme de deuxième classe pour le Français et l'Anglais à Mlle Anne Dégagné; diplôme de deuxième classe pour le Français à Mlles Virginie Dupuis et Camille Cusson; diplôme de troisième classe pour le Français à Mlles Marie Carrière, Victoire Lafrenière, Rosalie Granger, Séraphine Carignan, Emma Carignan, Marie Arcand et M. Joseph Vien. L'examen a eu lieu le 20 juillet 1886 dans les salles de l'Hôtel de Ville de St-Boniface.

En 1888, les jeunes personnes dont les noms suivent, élèves des Ecoles Normales de St-Boniface et Winnipeg, ont subi avec succès leurs examens pour l'enseignement: diplôme de première classe pour Anglais et Français à Mlles Zénaïde Marcoux, Jane Hearne et M. Olivier Roy; diplôme de deuxième classe Français et Anglais à Mlles Marie



Roy, Joséphine Delorme, Arméline Ménard, Caroline Tourond, Odile Bonin et Rébecca Hamel; diplôme de deuxième classe en Français à Mlles Emma Mulaire, Rose-Anna Roy et Joséphine Hébert.

Malheureusement les écoles catholiques françaises furent abolies en 1889 ainsi que l'usage de la langue française dans les débats de la Législature et également dans l'enseignement dans les écoles de la province.

M. T.A. Bernier, surintendant, fit le rapport suivant dont voici des extraits: -(Ce rapport est en langue anglaise car la langue française n'avait plus droit de cité à la Législature) "The advice of our section of the Board on the matter having been requested, the members thereof have expressed their belief that the proposed legislation is: 1) A distinct blow to the natural right of parents of guiding and controlling the education of their children assailing thereof the liberty of their conscience; 2) The banishment from the schools of the province of religious teaching which is the fondation of morality and of true domestic and social happiness; 3) A direct violation of the rights secured to the catholic population by the treaties which determined the entry of Manitoba into Confederation, as well as by the Federal and Imperial statutes creating the province.

They have also declared: That the proposed legislation aiming at the ruin of the rights of the catholic population of the province in educational matters, the said Board would consider it a breach of duty towards the people whom they represent to take any action that might commit themselves to any of the particulars of the Bills which are so detrimental to the sacred interests of the same population.

Therefore it was resolved: That the Catholic section of the Board of Education has no suggestion to offer but feel in an abound to express the deep regret and the anxieties of the members of the said Board by careful consideration of the Bill which it has been the pleasure of the Honorable Attorney General to have debated amongst them. A copy of this resolution has been transmitted to the Government. Signed T.A. Bernier, surintendant (1889).

La loi de 1890 émise par le gouvernement abolissait les écoles catholiques et l'usage de la langue française dans l'enseignement des écoles catholiques et l'usage de la langue française dans l'enseignement des écoles de la province.

Conséquemment ce fut également la suppression des Ecoles Normales de St-Boniface et de Winnipeg.

Voilà pourquoi le gouvernement du Manitoba aujourd'hui fait un acte de justice en envisageant la possibilité d'une Ecole Normale à St-Boniface.

Mlle Eugénie Dubuc,
ancienne normalienne de St-Boniface, diplômée en 1903.

Cinq générations— On voit dans la photo le bébé Chelsey Ann Noonan; 2e rangée, de g. à d., l'arrière-grand-mère, Mme Gabrielle Blanc du 458, rue St-Jean-Baptiste, à St-Boniface et "l'arrière-arrière"-grand-mère, Mme Marie-Thérèse Garnier du 204-270 de la rue Kenny à St-Boniface; 3e rangée, de g. à d., le père du bébé, M. Gérard Noonan du 6-466 de la Morénie à St-Boniface et la grand-mère, Mme Léo Noonan du 269 de la rue Dumoulin à St-Boniface.

Pourquoi emplir les boîtes orange et noir le soir de l'Hallowe'en?

Quels sont les droits d'un enfant? Puisqu'il a vu le jour, il devrait d'abord avoir droit à la vie. Sans ce droit à quoi bon tout le reste. Et pourtant chaque jour 30,000 enfants meurent de faim et de maladies. Chaque jour 30,000 enfants disparaissent de la face du globe. Chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois de l'année, simplement parce qu'ils n'ont pas suffisamment à manger.

Il est incroyable, mais vrai, qu'en notre monde si moderne des millions d'enfants soient affamés, illettrés et en guenilles. Nous en parlons, mais les visages de ces enfants nous restent étrangers.

Et vous vous demandez, bien sûr, si les 10 cents que vous mettrez dans la boîte orange et noir lors de la soirée UNICEF peuvent changer quelque chose à cette situation incroyable. Le petit bonhomme qui vous tendra sa boîte, pourra vous dire qu'avec 10 cents, UNICEF distribuera 60 verres de lait, là où il y en a le plus besoin. 60 verres de lait, 60 petits estomacs satisfaits pour un instant.

BONNE VOLONTE DU PAYS ASSISTE

Les Canadiens sont reconnus dans le monde entier pour leur compréhension, leur tolérance, leur compassion. Par l'entremise de l'UNICEF, une agence des Nations-Unies, on essaye de délivrer les enfants des pays sous-développés de l'esclavage, de la faim et des épidémies et aussi de leur apporter la possibilité de s'éduquer et de se suffire à eux-mêmes.



Quelle est cette aide apportée par l'UNICEF? 477 programmes d'assistance sont en activité actuellement dans 12 différents pays. Avant de se lancer dans un de ces programmes, l'UNICEF s'assure de la ferme volonté du pays assisté de contribuer au projet. Le gouvernement impliqué doit fournir un montant de $2.50 en main-d'oeuvre ou ressources locales, chaque fois qu'UNICEF lui apporte un dollar d'assistance. L'aide UNICEF ne connaît aucune barrière, ni politique, ni raciale, ni religieuse.

Tous ces sous ramassés lors de la soirée UNICEF, aident à nourrir les enfants des pays sous-développés et leur donnent le droit de vivre. Le droit le plus sacré qui existe. Le droit que nous avons le devoir de faire reconnaître. Pensez-y le soir de l'Hallowe'en.

Participation Manitobaine

Le même jour, toujours en réponse aux demandes du Manitoba, la France nous dotait d'un conseiller pédagogique, M. Victor Cherner, qui travaillera deux ans durant, par l'intermédiaire du Secrétariat, auprès des enseignants francophones et du Ministère de la Jeunesse et de l'Education. La présence de M. Cherner nous sera une aide précieuse tant dans la formation de nos futurs pédagogues que dans la mise en application des programmes français relativement à la loi 113.

Bientôt, un autre spécialiste français viendra renforcer nos cadres. Cette fois, il s'agit d'un coopérant-journaliste qui sera affecté à l'hebdomadaire "La Liberté et le Patriote".

Cette année, la réunion de la Commission Mixte a eu lieu à Paris du 24 au 30 septembre. Les représentants manitobains étaient MM. Laurent Desjardins et André Martin, du Secrétariat.

Il nous fait plaisir de dire que le gouvernement de la République française a prêté une oreille très sensible à toutes nos demandes et nous a même assuré qu'il ne serait pas difficile de répondre favorablement à la plupart d'entre elles. C'est lors d'une rencontre avec M. Paul Fouchet, Ministre plénipotentiaire, et M. Jacques Flaud, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Ottawa, que l'arrivée prochaine au Manitoba d'un journaliste-coopérant a été encore une fois confirmée, et ce, suite à la demande faite par le Manitoba lors de la réunion en juin 1970. On nous a assuré que la présence chez nous de MM. Préca et Cherner faciliterait de beaucoup nos demandes dans les domaines culturel et pédagogique.

La France mettra également à notre disposition d'ici peu un cinébibliobus qui facilitera une diffusion culturelle dans les centres ruraux.

Les demandes faites par le Manitoba sont celles qui furent soumises au Secrétariat par différents organismes franco-manitobains:

– qu'un nombre aussi important d'enseignants fassent un stage en France à l'été de 1972;

– que quelques bourses d'études offertes par le gouvernement français soient attribuées spécifiquement à des candidats manitobains;

–que la France assure un roulement de coopérants au Collège de Saint-Boniface afin d'assurer une continuité dans les différentes disciplines;

– que l'on étudie la possibilité d'un échange de professeurs au niveau primaire;

–l'envoi d'un spécialiste en théâtre pour enfants auprès du Cercle Molière;

– une mission manitobaine en France pour y étudier l'animation théâtrale;

–l'envoi au Manitoba d'un metteur en scène français pour monter un spectacle avec les comédiens du Cercle;

– des bourses de perfectionnement théâtral en jeu technique, régie;

– des stages en animation culturelle dans les Maisons de France et une contribution matérielle au futur centre culturel du Manitoba;

– un coopérant spécialiste en laboratoire de langues pour le futur institut pédagogique;

–l'envoi de personnel qualifié pour mettre pied un centre d'information et de diffusion et des stages par des manitobains en France afin qu'ils se spécialisent dans ce domaine;

– une aide matérielle au journal "La Liberté et le Patriote";

– des dons importants de livres, disques, matériel audio-visuel.



Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. l'abbé Roland Bélanger, 505, rue Brewster, Transcona, du 29 octobre.

M. Gilles Dorge, St-Norbert, du 29 octobre.

Mme Madeleine Balcaen, La Broquerie, du 30 octobre.

M. Paul Belisle, rue Dumoulin, St-Boniface, du 30 octobre.

M. Roland Marion, baie Northumbria, St-Boniface, du 30 octobre.

M. Antonio Bisson, rue Cedar, Sudbury, Ontario, du 30 octobre.

M. l'abbé Léonce Aubin, rue de la Cathédrale, St-Boniface, du 31 octobre.

Sr Hélène Poiron, rue Kenny, St-Boniface, du 1er novembre.

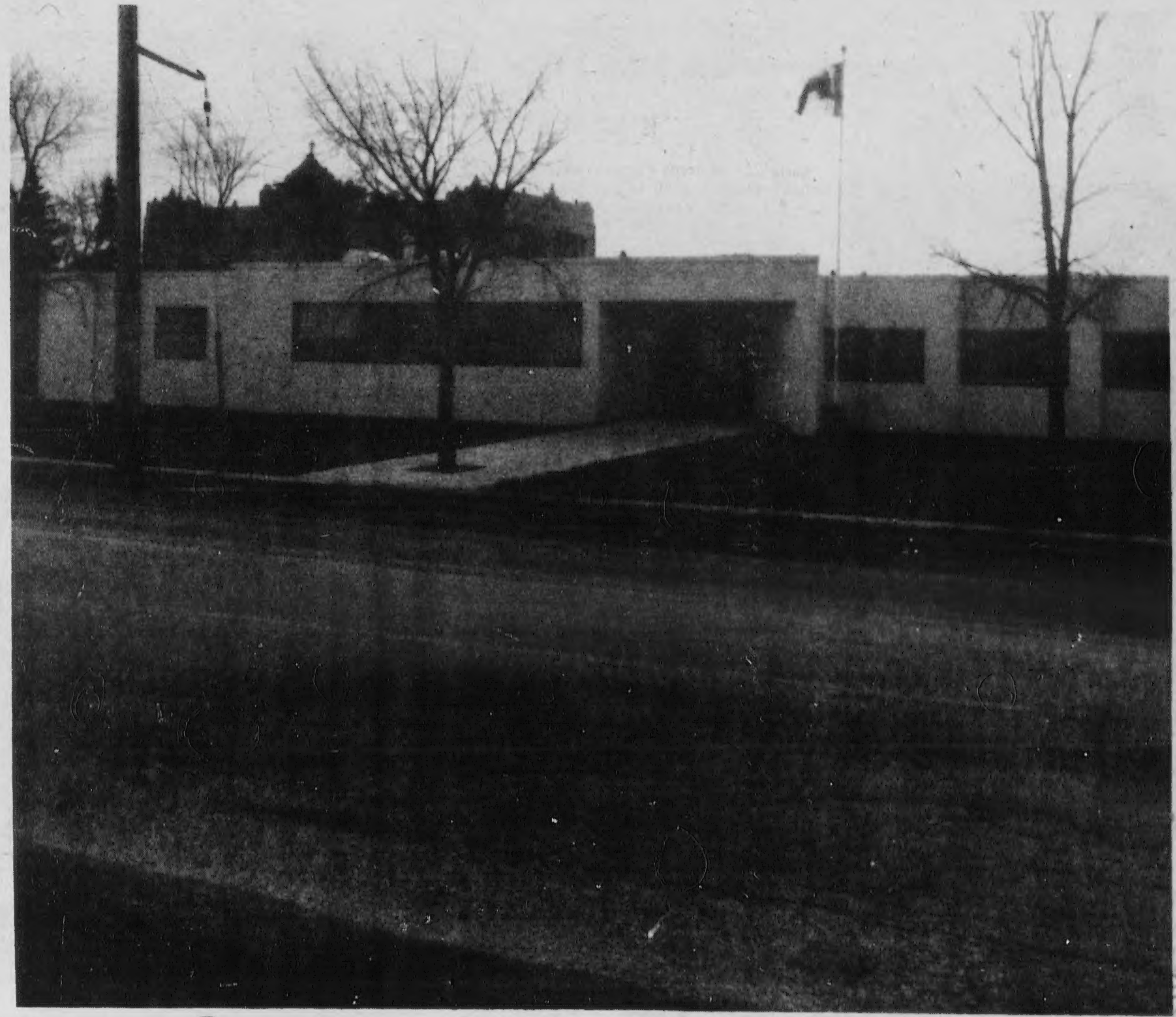
M. John C. Shearer, Duguld, Manitoba, du 1er novembre.

M. André Senneville, baie Frontenac, St-Boniface, du 2 novembre.

Rév. Frère Roland Caya, St-Jean-Baptiste, du 3 novembre.

M. Roger Vermette, St-Norbert, du 3 novembre.





Ouverture de la clinique de Ste-Anne

C'est le dimanche 24 octobre qu'avait lieu l'ouverture officielle de la clinique "communautaire" de Ste-Anne-des-Chênes.

Bon nombre de citoyens de Ste-Anne et de la région, ainsi que des représentants du gouvernement manitobain, de la firme des architectes, des amis se sont rendus à Ste-Anne pour l'occasion.

Mme Mimi Pattyn, gérante de la clinique, accueillait les visiteurs. La clinique, dans son développement actuel, comprend les services de cinq médecins et d'un dentiste.

Le maître de cérémonies, M. F. Doyle, un des médecins, après quelques mots de bienvenue, invita l'abbé Dionne à prononcer une prière. Puis M. Toupin, ministre de la Santé et du développement social, a pris la parole. Il a déclaré que Ste-Anne possède déjà plusieurs services, tels un hôpital de 18 lits, cinq médecins, un dentiste, la Villa Youville. On ajoutera bientôt 10 lits à la Villa et on construira un nursing home de 40 lits.

M. Doyle brossa ensuite un tableau de l'historique des services médicaux à Ste-Anne. Lui-même fut le premier médecin de l'équipe actuelle à venir à Ste-Anne. Ensuite, MM. Lafrenière, Gobeil, Lemoine et Boucher se sont joints. Et tout dernièrement, M. Archambault est devenu le dentiste attitré de la clinique ou du centre médical.

A l'heure actuelle, la clinique communautaire n'offre pas tous les services que les cliniques du genre de l'est offrent, soit des services concernant le logement adéquat, la consultation des travailleurs sociaux, les conseils d'une diététicienne, etc. Mais on espère que dans un avenir très rapproché on pourra offrir ces services.

Cette clinique se fait un devoir de desservir non seulement Ste-Anne, mais également toute la région et surtout les endroits dépourvus de services médicaux.



M. Francis Patrick Doyle, maître de cérémonie à l'ouverture officielle de la clinique communautaire de Ste-Anne.



La nouvelle clinique de Ste-Anne, sur la rue principale, logera les bureaux de consultation de cinq médecins et un dentiste.



M. l'abbé Dionne, curé de Ste-Anne fait la prière d'ouverture.



M. Toupin, ministre de la Santé et du Développement Social a également adressé la parole pour féliciter l'équipe des médecins et les gens de Ste-Anne de cette heureuse initiative et de leur coopération étroite avec le gouvernement provincial.



Une partie de la foule qui assistait à l'ouverture officielle de la clinique de Ste-Anne le dimanche 24 octobre dernier.



Le Club de Chasse et Pêche La Vérendrye

"Le Club de Chasse et Pêche La Vérendrye" qui compte 375 membres, est le plus grand actif de la région"; c'est ce que M. Pierre Darcel secrétaire du club, a déclaré lors d'une visite au bureau de La Liberté, mercredi dernier.

Les membres de ce club, à leur dernière réunion du mardi 19 octobre, recevaient à une courte réception, le maire de Winnipeg, M. Stephen Juba, ainsi que le nouveau conseiller du quartier Norwood, M. John Gee. On a présenté l'insigne du club à M. Juba, ce qui en fait un membre honoraire. MM. Juba et Gee avaient plus tôt été les hôtes de la Chambre de Commerce de St-Boniface qui les recevait à un dîner en leur honneur. M. Georges Forest, président de la Chambre de Commerce et membre du club de Chasse et Pêche accompagnait les invités.

Le club voulait, par ce geste, montrer son appui et sa pleine collaboration, au maire et au nouveau conseiller.

Interrogé sur les activités du club, M. Darcel n'a pas hésité à en énumérer une multitude. Bien sûr, il y a le concours annuel de chasse et pêche. La présentation des prix aura lieu le 16 novembre prochain. Ce club a parrainé la course en raquettes au Festival du Voyageur. Il a acheté des oies asiatiques pour en faire don au jardin zoologique du parc Assiniboine. Pour l'hiver prochain, on projette des randonnées à Petersfield (au nord de Selkirk) pour pêcher au travers la glace.

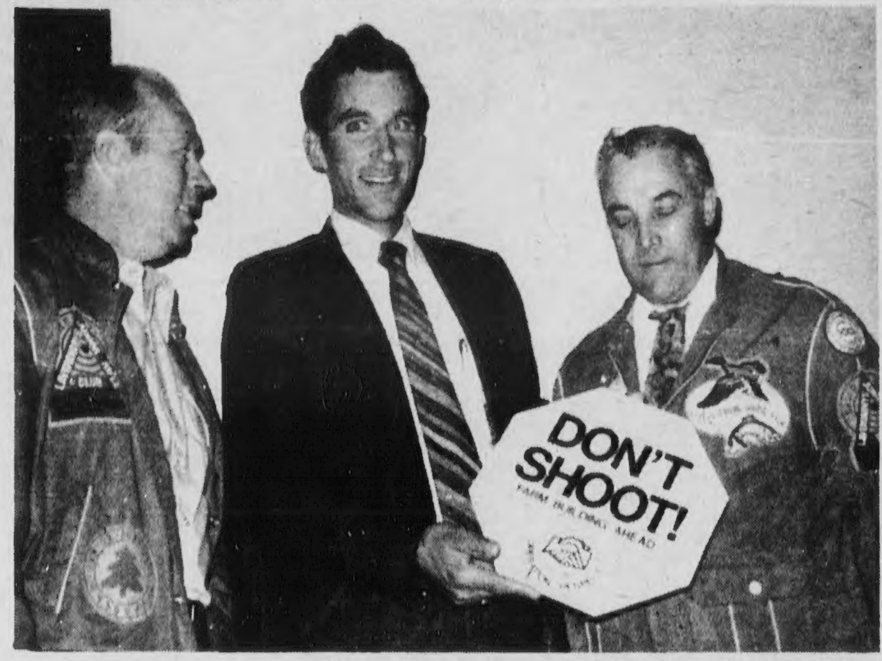
"Le but principal du club est d'instruire ses membres sur une saine façon de chasser", a dit M. Darcel.

L'activité la plus récente est sans contredit "Operation Respect". Il s'agit d'une campagne d'entraide, de compréhension, de respect, entre les fermiers du sud-ouest manitobain et des chasseurs. Déjà plusieurs membres du club se sont rendus dans la région de Killarney afin de rencontrer les fermiers et de leur expliquer le but de la campagne; soit le respect des chasseurs envers les propriétaires de terres boisées et vice versa.

Le grand bal annuel aura lieu le 13 novembre prochain. Ce sera le dixième puisque le club célèbre son dixième anniversaire.



Le club de Chasse et Pêche La Vérendrye recevait des invités de marque, à sa dernière réunion du mardi 19 octobre. On voit sur la photo au premier plan, M. et Mme Georges Forest, accompagnés de leur fille, M. et Mme Stephen Juba, M. et Mme John Gee et tout à fait à l'arrière, Mme Pierre Darcel.



M. Larry Bidlake du ministère des Mines et Ressources Naturelles (au centre) tient l'enseigne du projet "Operation Respect" du Club de Chasse et Pêche La Vérendrye. Il est entouré de M. Tom Thompson (à gauche), président des Junior Rifles et de M. Louis Désautels, président du club de Chasse et Pêche La Vérendrye.



Au Conseil Montcalm

En la salle Memorial de Letellier, le samedi 23 octobre, avait lieu l'installation des officiers des Chevaliers de Colomb du conseil Montcalm #5413, sous la présidence de M. Ron Perron, député du district.

Les officiers élus sont: Grand Chevalier, Marcel Graveline; député Grand Chevalier, Olivier Lafond; cérémoniaire, Florent Dupuis; secrétaire-financier, Napoléon Comeault; syndics, Claude Arcand, Aimé Barnabé et Fernand Lauzé; gardes, Camille Délorme, Roger Parent, Léonide Beaudette et Roland Valcourt; conférencier, Maurice Desrosiers; secrétaire-archiviste, Gilbert Fontaine; secrétaire-trésorier, Alban Gallant; chancelier, Eugène Houle; avocat, Georges F. Marion.

M. Henri Trudel a "caller" une danse carrée et M. Napoléon Comeault agissait comme maître de cérémonies.

Il y avait à la soirée bon nombre de visiteurs. Un plein autobus de Chevaliers de Colomb du conseil de Grafton étaient venus se joindre à la fête.

Tous passèrent une bonne soirée.

A CBWFT

Expansion de la programmation locale

M. Léo Rémillard, chef des services de langue française (région des prairies), annonce une expansion de la programmation locale pour le poste CBWFT à Winnipeg, à compter de novembre.

Présentement le Canal 3 diffuse une heure et demie par semaine d'émissions locales (A Propos, Revue de la semaine, Ça s'annonce bien), en plus d'une demi-heure d'affaires publiques (Au Point), émission qui fait relâche l'été. L'expansion proposée permettra d'ajouter une autre demi-heure d'affaires publiques, une émission-jeunesse et aussi un bulletin quotidien de nouvelles locales qui sera intégré dans le Téléjournal de 19 heures. Ceci portera le nombre d'heures d'émissions locales pendant la saison régulière à quatre heures et demie par semaine.

Par le passé, CBWFT a eu exclusivement recours aux services anglais pour toutes ses productions locales. Dorénavant, en collaboration avec les services anglais, la réalisation de ces émissions sera confiée à une équipe de production française, dont le recrutement a été effectué au mois de septembre. On espère le terminer dans quelques semaines.

M. Rémillard a précisé que ces changements attendus à Winnipeg depuis quelque temps, sont conformes à la politique de décentralisation de Radio-Canada. Cette politique a pour but de donner plus d'importance à chaque région du pays. En effet, présentement à CBXFT, Edmonton, on effectue aussi quelques changements en vue d'augmenter la programmation locale.



On aperçoit ici, le groupe d'adultes qui suivent le cours du niveau universitaire Introduction à la Psychologie, à Ste-Anne. Première rangée, de g. à d., Mlle Gisèle Magnan, Mmes Julie Meilleur, Stella Archambault et Maria Arbez.

Deuxième rangée, dans le même ordre, Mmes Anita Cloutier, Claire Noël, Constance Tougas, Louise Perrin, Jeannette Ruest et Claire Lajoie.

Troisième rangée, de g. à d., Mmes Claudette Lavack, Anita Lambert, Barbara Sarrasin, M. Norbert Girardin (professeur), Mmes Dolorès Lepage, M. Louis Bernardin, Mmes Marguerite Smith, Laurette Théberge. M. Norbert Philippe et Mme Simone Lafrenière étaient absents.

Concert à l'Université de Manitoba

Richard Burleson, joueur de luth, et Paula Sue Korman, soprano, offrirent le mercredi 20 octobre un concert consacré à la musique du Moyen-Age et de la Renaissance. Ces deux artistes qui jouèrent, en solo, ou en duo, surent présenter un programme international (anglais, italien, portugais...) varié, riche, équilibré. Nous eûmes durant ce concert la joie d'apprécier la dextérité de Richard Burleson.

La technique de cet artiste est et reste absolument indiscutable.

La cantatrice Paula Sue Korman, bien que légèrement indisposée, transporta le public. La clarté, la pureté cristalline de sa voix, la diction combien parfaite contribuèrent sans aucun doute au succès éclatant de ce récital.

Nous avons noté avec plaisir que le public connaisseur s'était rendu en grand nombre à ce concert qui, du reste, reçut un accueil extrêmement chaleureux.

Nous rappelons que l'Université de Manitoba (School of Music) offre des concerts gratuits au cours de l'année régulière. Le public est vivement invité à se rendre au récital de piano mercredi le 3 novembre à 12 h 40. Wanda Toews jouera des oeuvres de Schumann et de Mussorgsky.

M. Lappe

À Letellier

LETELLIER (DNC) – Vingt-cinq dames se sont présentées à l'assemblée du 13 octobre. Pauline Lagacé a donné une intéressante causerie sur "le rôle de la femme dans l'Eglise." En étant femme nous avons toutes une vocation générale. C'est celle d'aimer.

Pauline souligna aussi son travail de catéchète qui est d'apprendre à vivre humainement et chrétiennement. En résumé le rôle premier de la femme, c'est d'être la reine du foyer.

Madame Solange Leclerc a remercié Pauline pour ses bons mots et surtout pour son dérangement.

Attention dames de Letellier le souper fraternel de la ligue aura lieu le jeudi 21 octobre à 6 h 30 en la salle Mémorial. Bienvenue.

Poésie et Art dramatique dans la Montagne

Le troisième festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de la Montagne aura lieu les 7, 8 et 9 mars prochain à la salle communautaire de Somerset. M. Roland Mahé directeur du Cercle Molière, sera juge.

Deux classes pour adultes seront ajoutées au programme du festival: la première pour poèmes inédits, l'autre pour pièces de théâtre originales ou publiées, jouées par des adultes.

Ceux qui aimeraient participer au festival sont priés de communiquer avec Mme Orlando Girouard, de Somerset, avant le 15 janvier.

L'exécutif du festival se compose comme suit: présidente, Mme Roger Poison; secrétaire, Mme R. Cornock; trésorière, Mme T. Rheault; responsable du programme, Mme O. Girouard; responsable du syllabus, Soeur Cécile Turenne; responsable du règlement, Soeur Hélène Poiron; responsable des trophées, Mme Jos. Chanel.

À Saint-Lazare

A tous les ans, beaucoup de gens viennent visiter la belle région de Saint-Lazare, ses vallées pittoresques ses sites historiques etc. Cette année nous avons remarquer que ce nombre a augmenté considérablement.

Il n'y a pas tellement longtemps nous avions la visite de Messieurs et Mesdames Brunet et Pattyn de Ste-Anne-des-Chênes. Alors que nous étions à leur faire visiter certains sites; ils nous ont dit que cette année ils avaient décidé de visiter le Manitoba, surtout les centres qu'ils ne connaissaient pas dont la région de St-Lazare.

Ils furent très surpris des beautés du Manitoba, de l'amabilité et l'hospitalité des Manitobains, quelque soit leurs origines. Nous les félicitons de cette heureuse initiative et nous en profitons pour inviter tous les Manitobains surtout les Franco-Manitobains de suivre leur exemple et de ne pas oublier de mettre St-Lazare sur leur itinéraire ou une belle visite les attend.

Nous osons suggérer comme thème pour l'an prochain. ("VISITONS CHEZ NOUS EN 72")

Qu'en pensez-vous?

Félicitations aux Dames Auxiliaires pour le beau succès remporté lors du souper annuel qui avait lieu le dimanche 17 octobre. Quelque 450 repas ont été servis. Nos "Cordons Bleus" se sont surpassés encore une fois. En autant que nous le sachions, les dames ont encore des livres de recettes à vendre. Mesdames Clarice Chartier ou Lorette Dupont seraient heureuses de vous en vendre un.

Plusieurs personnes se demandent, pourquoi les barbes? Votre humble serviteur s'est fait demander la semaine dernière s'il était un "Hippie". Soyez assurés que ce n'est pas le cas. Les quelques hommes qui se laissent pousser la barbe espèrent créer assez d'intérêt pour commencer un concours de barbe qui se terminerait lors du Grand Carnaval d'Hiver qui aura lieu vers la fin de février ou au début du mois de mars.

Qu'en pensez-vous messieurs? En plus de contribuer au succès du carnaval vous pourriez économiser sur les lames de rasoir. Le concours pourrait commencer officiellement le 2 janvier 1972.

Toutes nos félicitations à M. et Mme Denis Simard à l'occasion de la naissance d'une fille ainsi qu'à M. et Mme Pierre Huberdeau, une fille aussi.

D'après les chiffres émis par Statistique Canada, il y aurait 429 citoyens dans le Village Incorporé de Saint-Lazare. Après le recensement de 1961 ce nombre était de 389. Ceci veut dire une moyenne d'augmentation de 4 citoyens par année. Pas si mal après tout...



Le Cercle Molière présentera du 3 au 8 novembre à 20 h 30 au Centre Culturel de Saint-Boniface la comédie de Jean de Létraz, "On demande un ménage". M. Roland Mahé, dont la réputation n'est pas à faire, se charge de la mise en scène. L'année dernière, M. Mahé fit la mise en scène de "Montserrat" qui connut un si grand succès au Centre National des Arts à Ottawa et "Les Belles-Soeurs" pièce qui jouait à guichet fermé.

À Aubigny

AUBIGNY (DNC) – La réunion mensuelle de la ligue des femmes catholiques eut lieu le 19 octobre. La responsable du comité spirituel nous rappela que le mois d'octobre étant dédié au Rosaire nous devrions faire un effort spécial pour éveiller la dévotion à la Vierge chez les adultes aussi bien que chez les jeunes car la piété disparaît de façon inquiétante. La responsable du comité d'éducation a lu un article dans lequel il était question du manque de respect déplorable envers la femme dans les films, revues, annonces, etc... La femme est faite pour aimer, oui, pour aimer Dieu, pour aimer son mari, pour aimer ses enfants.

La seconde partie du programme consiste à discuter les projets qui ont été posés pour les mois de novembre et décembre. Il y a beaucoup de pain sur la planche et cela promet d'être très intéressant. Les membres semblent avoir accepté de bon coeur le thème: "pardon je suis là". Toutes veulent prouver qu'elles sont vraiment là, en étant disponibles, responsables et dévouées aussi bien que lorsqu'ils s'agit d'être là afin de se prononcer pour ou contre une chose et dire son opinion. De toute manière elles veulent être là, au centre de l'action.

A l'occasion du prochain mariage de mademoiselle Esther Roy, il y eut le 17 octobre un "shower" d'objets divers en la salle Normandin d'Aubigny. Le samedi, le 16 octobre au même endroit, il y avait une soirée sociale en l'honneur de mademoiselle Gisèle Clément et M. Larry Isford à l'occasion de leur prochain mariage. Aussi le 16 octobre en la salle Ritchot de St-Norbert eut lieu une soirée sociale organisée par les amis de mademoiselle Esther Roy d'Aubigny et de son futur époux M. D. Loeppky.

À LaBroquerie



MARIAGE

GAMACHE-POIRIER

Le samedi 8 octobre, M. l'abbé Louis-P. Jean bénissait le mariage de Mlle Micheline Gamache, fille de M. et Mme Victor Gamache, à M. Gilbert Poirier, fils de M. et Mme Omer Poirier, d'Otterburne.

Les servants à l'autel étaient Norbert Gamache, Bertrand Savard, Arthur Poirier et Réal Kirouac. Le soliste, M.A. Fournier, était accompagné à l'orgue par Mme M. Balcaen. M. Georges Gamache lut l'Epître choisie par les mariés.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Joelle Gamache et Madeleine Bell accompagnées de MM. Roger et Robert Gamache.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle du centenaire pour une soirée dansante.

Au retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux mariés résideront à St-Boniface.

Dans la cour d'un asile d'aliénés, le directeur est tout surpris d'apercevoir quatre fous suspendus par les bras aux branches d'un arbre.

— Mais, hurle-t-il, qu'est-ce que vous faites là?...

— Nous? répond un pensionnaire, on est des pommes! Vous voyez pas, non!

— Allons!... Soyez raisonnables!... Descendez de là!...

— On peut pas! fait le fou. Nous ne sommes pas mûres!...

Otterburne

Souper paroissial

Malgré une température grise et des routes détrempées, près de 900 personnes prirent part au souper annuel de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne. Un réel succès couronna les efforts des paroissiens à l'oeuvre depuis un mois.

De partout les félicitations abondèrent et on ne cacha pas son admiration devant une salle aussi accueillante. Plusieurs remarquèrent la propreté et le service des tables accompli avec beaucoup de gentillesse et d'hospitalité. On n'a pas manqué de vanter l'excellence et l'abondance de la nourriture ainsi que d'admirer la décoration de la salle. Aussi les paroissiens d'Otterburne désirent remercier tous leurs parents et amis qui leur ont permis de réaliser une recette de plus de $2,200.00 lors de cet événement. Une fois encore, les gens d'Otterburne ont prouvé à leurs invités qu'ils se classent parmi ceux qui servent un des meilleurs soupers de tout le Sud-Est du Manitoba et que si vous y allez une fois, vous y retournerez à chaque année.

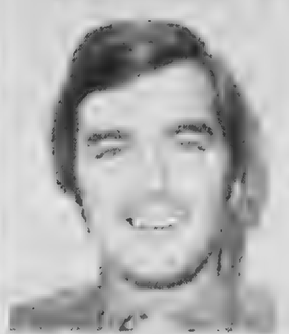
GAGNANTS DES PRIX DE LA SOUSCRIPTION

Marc Arnal (St-Pierre) $50. - J. Davies (Transcona) $25. - Berthe Dupuis (St-Jean) $10. - Luc Tétreault (St-Boniface) $5. - R. Desmarais (St-Boniface) $5. - Théodore Maczuga (Grunthal) $5.

AU BINGO

Signalons le fait que M. Elzéar Vien de La Broquerie, fut l'heureux gagnant du grand prix de $100.00 - Félicitations aux chanceux que le sort a favorisés.

NOTULES SPORTIVES



par Yves FORTIER

Ils les ont eu. Par une faible marge, me direz-vous, mais ça fait quand même deux points de plus au classement. Il a fallu tout le courage de la brigade défensive et (surtout) la précision du coup de pied de Don Jonas. Evidemment, je parle de football. Les bombardiers bleus en ont fait voir de toutes les couleurs aux Alouettes qui, eux, voient rouge face à l'éventualité d'être relégués aux oubliettes de la division est de la ligue; c'est insultant de penser qu'on peut finir à la queue, quand on a dans ses bagages la coupe Grey, emblème de la suprématie au football canadien. De son côté, l'équipe winnipégoise a augmenté son prestige et, par conséquent, ses chances de participer aux séries d'après-saison sont maintenant certaines.

De leur côté, les Alouettes devront surveiller les performances des équipes de Hamilton et d'Ottawa pour voir s'ils sont dignes d'avoir la chance de conserver la coupe de Lord Grey. Incidemment, la saison prendra fin en même temps que le mois d'octobre, dimanche prochain.

* Après les joutes de la fin de semaine, les Canadiens de Montréal était l'équipe qui avait compté le plus de buts depuis le début de la saison, soit 31. Par contre, ils en avaient alloué 19, ce qui les empêche d'être au premier rang à l'heure actuelle. Leurs gros canons à l'attaque sont Frank Mahovlich (9 buts) et Yvan Cournoyer (7 buts). Les Canadiens ont joué leur septième joute en fin de semaine.

* Parlant des Canadiens, la recrue Guy Lafleur y est allé samedi dernier de son premier but dans la ligue nationale... Par contre, celui qui avait été le deuxième choix au repêchage des juniors l'été dernier, Marcel Dionne, a marqué son troisième but en fin de semaine dans l'uniforme des Red Wings de Détroit. Ce sera fort intéressant de surveiller et de comparer la production des Dionne et Lafleur.

* Ce sont encore une fois, les Esposito et Orr qui détiennent les premières places au classement des compteurs dans la L.N.H. Ils ont respectivement 16 et 14 points, mais le new yorkais Rodrigue Gilbert leur fait la vie dure; il a lui aussi 14 points et partage le deuxième rang avec Orr.

* Parlant de Rodrigue Gilbert, il adéclaré à un journaliste dernièrement que ça faisait maintenant vingt ans qu'il jouait en compagnie de Jean Ratelle. Ces deux étoiles des Rangers ont été élevés ensemble puisqu'ils ont commencé à former une ligne alors qu'il jouait dans une catégorie "bantam" dans l'est de Montréal. Pas surprenant qu'ils jouent si bien.

* Afin de rafraîchir votre mémoire, les Blue Bombers de Winnipeg ont participé à leur dernière classique de la coupe Grey, en 1965, et ils avaient alors été vaincu par Hamilton, 22-16. Leur dernière conquête remonte à 1962: 28-27 contre Hamilton, dans la brume, vous vous souvenez??? Ca fait neuf ans... c'est long.

Calendrier sportif

Ligue Canadienne de Football

Samedi, le 30 octobre	Montréal à Ottawa
	Calgary à Vancouver
Dimanche, le 31 octobre	Hamilton à Toronto
	Regina à Edmonton

--- AMEN ---

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Jeudi, le 28 octobre	Californie à Boston
	Vancouver à Philadelphie
	Pittsburgh à Minnesota
Samedi, le 30 octobre	Détroit à Montréal
	Minnesota à Toronto
	New York à Pittsburgh
	Buffalo à Vancouver
	Chicago à Los Angeles
	Philadelphie à Saint-Louis
Dimanche, le 31 octobre	Mtl à Philadelphie (CKSB)
	Toronto à New York
	Minnesota à Boston
	Pittsburgh à Détroit
	Buffalo à Californie
	Chicago à Vancouver
Mercredi, le 3 novembre	St-Louis à Montréal
	Toronto à Minnesota
	New York à Los Angeles
	Philadelphie à Chicago
	Pittsburgh à Californie

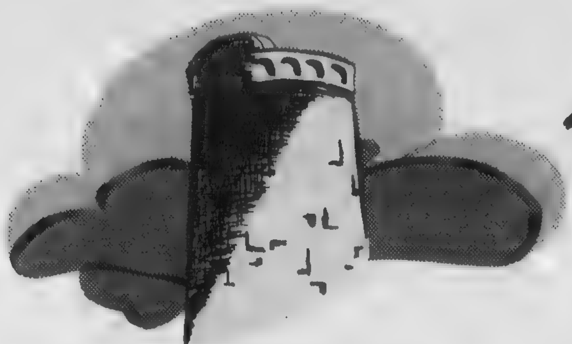
LIGUE JUNIOR DE L'OUEST

Jeudi, le 28 octobre	Flin Flon à Brandon
	Edmonton à New West.
	Victoria à Medicine Hat
Vendredi, le 29 octobre	Flin Flon à Winnipeg
	Brandon à Regina
	Swift Current à Saskatoon
	Edmonton à Vancouver
Samedi, le 30 octobre	Vancouver à Medicine Hat
	New Westminster à Victoria
Dimanche, le 31 octobre	Flin Flon à Winnipeg
	Victoria à Regina
	Brandon à Saskatoon
	Vancouver à Calgary
	Edmonton à New West.
Mardi, le 2 novembre	Vancouver à Medicine Hat
	Flin Flon à Brandon
	Victoria à Saskatoon
Mercredi, le 3 novembre	Vancouver à Swift Current
	Regina à Flin Flon.

Aide efficace: LE CHIEN POLICIER

Au cours des trois dernières années, les chiens de la gendarmerie ont effectué 60,000 interventions. Elles se sont soldées par 14 arrestations de 2,191 malfaiteurs et par la récupération de 568 enfants perdus et de 561 personnes amnésiques ou égarées.

Son utilisation comme auxiliaire des forces de police et de gendarmerie est récente. La gendarmerie nationale possède aujourd'hui 270 chiens sévèrement sélectionnés. Achetés entre 12 et 18 mois à de petits éleveurs privés, ces chiens sont tous des animaux de race. En règle générale, ce sont des Bergers allemands ou belges (Groenendal ou Malinois), des Bergers français (Briard, Bouvier des Flandres, Beauceron) et parfois des Dobermans ou des Danois. Pour les chiens destinés à la montagne, les Chiens des Pyrénées et les Saint-Bernard constituent la majorité.



Le Mystère des Tours Rouges

Flora MAITLAND WOOD

19e épisode

– Vous ne pouvez pas faire cela. Vous gâcheriez votre vie. Versac ne vous épousera jamais, sa femme n'est pas morte.

– Je pense être meilleur juge que vous de la situation, Jacques, répondit-elle froidement.

– Quel affreux gâchis, gémit-il. Dire que j'aurais fait l'impossible pour vous épargner cela! Apprenez que l'on clabaude dans le village, au sujet de la nièce de Germaine, Elisabeth. L'isolement auquel Marc la condamne fait jaser. On se demande pourquoi depuis qu'elle est revenue aux "Tours Rouges", il interdit à qui que ce soit de mettre le pied sur ses terres? Pourquoi la cache-t-il aux yeux de tous? Oui, les gens jasent, mais que diraient-ils s'ils savaient qu'il me paie toutes les notes d'honoraires? Avez-vous vu Elisabeth? C'est une beauté.

Claire avait blêmi. Une vive douleur lui serrait le coeur. Jacques venait de donner une consistance aux pensées qu'elle-même essayait avec tant de peine de repousser, ne voulant pas les examiner en face.

Quelle était la véritable position de la nièce de Germaine aux "Tours Rouges"?

Pourtant son amour et la confiance qu'elle avait dans la droiture de Marc lui firent répondre les dents serrées :

– Vous êtes ignoble, Jacques. Je connais Marc, et je connais Elisabeth: qu'elle soit amoureuse de lui, c'est possible, après tout, pourtant, à présent que je la connais mieux, j'en doute. Mais il y a une chose dont je suis sûre... (Elle répéta en affermissant sa voix que l'émotion faisait trembler): oui, je suis sûre qu'il n'y a rien entre eux.

– Actuellement peut-être, murmura-t-il, mais quels que soient leurs sentiments réciproques, vous ne pouvez trouver au manoir le réel bonheur. Il y a quelque chose de malsain dans cette maison. Pensez à cette histoire de cheval qui galope la nuit, pensez à son cavalier voilé. Je vous l'accorde, cela ressemble à un méchant mélodrame, et cependant il y a quelque chose de réel dans ce mystère. Oh! Claire, je n'aime pas l'idée que vous alliez là-bas, il me semble qu'un danger vous y menace.

– Jacques, vous exagérez.

La voix ne contenait aucune conviction. Claire se retint juste à temps pour ne pas raconter au médecin l'attaque dont elle avait été la victime la veille.

– Si seulement, vous pouviez m'aimer un peu, Claire... je vous attendrais patiemment.

Jacques essaya de lui prendre la main, elle la retira doucement mais fermement.

– Je vous en prie, n'insistez pas. Je vous ai toujours considéré comme un excellent ami... sans plus.

Laforge poussa un long soupir et remit le contact.

– Dans ce cas, je pense que je n'ai plus rien à dire.

Tandis que la voiture roulait rapidement vers Pontarsac, il garda le silence. Puis brusquement, il déclara :

– Ne vous imaginez pas que j'ai perdu tout espoir!

CHAPITRE XII

Après le repas de midi, tant Henriette installa Claire sur une chaise longue dans un coin abrité et paisible du jardin. Epuisée par les émotions de la nuit, la jeune fille s'endormit.

Quand le pépiement des oiseaux la réveilla, elle se sentit en proie à une vague mais pénible sensation de tristesse. La joie qui remplissait son coeur, le matin, en dépit du fait que la plus grande partie de ses maux physiques avait disparu, l'avait complètement abandonnée. Elle se remémora la conversation qu'elle avait eue avec Jacques et elle lui imputa son changement d'humeur.

Non qu'elle eût perdu sa foi en Marc. Elle n'avait qu'à se rappeler le timbre de sa voix lorsqu'il l'avait retrouvée dans la nuit, pour être convaincue de la sincérité de son amour pour elle. Elle ne croyait pas non plus une seule minute qu'il y ait entre Elisabeth et lui une intrigue amoureuse. L'infirme, aussi jolie et charmante qu'elle soit, n'était rien pour Marc.

Mais avait-elle joué un rôle dans sa vie... avant son accident? C'était possible après tout. Elisabeth, traitée davantage comme l'amie que comme la servante d'Anne de Versac, avait peut-être séduit Marc lorsque sa femme l'avait quitté.

C'était possible, mais pourtant Claire ne pouvait le croire. Toutefois, elle ne pouvait douter du pouvoir qu'exerçait l'infirme sur le père de Patricia. Et autre fait étrange, c'était Marc qui empêchait Elisabeth de sortir des "Tours Rouges" et d'y recevoir des amis. Pourquoi? Il payait les notes de Jacques. Avait-il une responsabilité dans l'accident de la jeune femme? Ce serait une explication plausible de son attitude contradictoire à l'égard d'Elisabeth. Claire ignorait comment l'accident s'était produit. Personne ne l'avait renseignée et elle-même n'avait posé aucune question. Tout ce qu'elle savait c'est qu'il s'agissait d'un accident d'auto.

Et si c'était cela, le véritable mystère des "Tours Rouges"? La tête de Claire tournait, elle se sentait complètement perdue. Elle aurait voulu pouvoir se confier à quelqu'un. Impossible de parler de tout cela avec Marc qui était trop "sensibilisé" pour garder son calme.

Les pensées de Claire revinrent à la nuit précédente. Qui était son assaillant? Pourquoi Marc était-il certain que le cavalier nocturne n'était pas sa femme, Anne de Versac?

L'âme angoissée, les pensées troublées, Claire éprouvait pour Marc une immense compassion. Prisonnier d'une situation inextricable, il ne pouvait espérer ni paix, ni bonheur.

Claire regretta plus cruellement que jamais la perte de sa mère; elle sentait le besoin d'une affection féminine qui pourrait l'aider à voir les choses plus clairement.

L'arrivée bruyante de ses cousines rentrant de l'école l'arracha à ses douloureuses réflexions. Elles entourèrent sa chaise longue, babillèrent toutes à la fois, lui posant mille questions sur l'accident et ses suites. Elles jetaient des regards craintifs à la cheville bandée. Mais bientôt tante Henriette les appela pour le goûter.

Seule Caroline n'avait pas pris part à la conversation générale. Une fois ses soeurs éloignées, elle demanda avec raideur à sa cousine comment elle se sentait. Claire lut dans ses yeux une expression désespérée qui augmenta encore son propre désarroi.

Comme Caroline s'apprêtait à rejoindre ses soeurs, d'un geste impulsif, Claire la rappela et lui dit:

– Veux-tu venir goûter près de moi, Caroline, j'aimerais te dire deux mots.

– A quoi bon? répliqua l'aînée des petites Mangeon d'un ton rogue, tandis que ses joues s'empourpraient. Ah! pourquoi êtes-vous venue en France!

Claire eut l'impression d'avoir reçu un soufflet. Elle ferma les yeux. Une atroce sensation d'abandon la submergea.

Elle tressaillit lorsque, quelques instants plus tard la voix de Caroline résonna à ses oreilles.

– Voici votre goûter, Claire.

Debout, près du fauteuil, Caroline portait un plateau sur lequel tante Henriette avait disposé des petits pains, de la confiture et deux verres de limonade.

Elle déposa doucement le plateau sur les genoux de Claire, puis s'assit dans l'herbe à ses pieds. Elle essuya d'un geste furtif les larmes qui lui brûlaient les yeux et se mit à mordre dans un des petits pains.

– Je regrette ce que j'ai dit tout à l'heure, Claire, balbutia-t-elle.

– C'est oublié, Caroline.

Claire regarda affectueusement le visage angoissé de la jeune fille.

– Tu te tourmentes inutilement, sais-tu? Il n'y a rien entre Jacques et moi et il n'y aura jamais rien.

– C'est bien vrai?

L'espoir flambait à présent dans les prunelles sombres.

– Je me suis conduite comme une enfant, je le sais, mais comprenez-vous, Jacques commençait à faire attention à moi lorsque vous êtes arrivée. Je sais bien que vous ne me l'avez pas pris volontairement, je suppose qu'il n'a pas pu faire autrement que de tomber amoureux de vous, vous êtes si jolie, si vivante, et puis, venant d'Angleterre, vous êtes différente de nous...

– J'ai beaucoup d'affection pour Jacques, mais je ne l'aime pas. Je suis certaine qu'il se rendra bientôt compte que je ne suis pas du tout la femme qu'il lui faut. Attends et tu verras.

– Vous le croyez vraiment?

Claire inclina gravement la tête à plusieurs reprises.

– Vous êtes la plus gentille personne que je connaisse, Claire. Même si vous vous montrez un peu trop optimiste dans la circonstance. Je vous détestais... et moi avec, pendant ces dernières semaines, avoua Caroline avec un petit rire confus. Comme je dois vous paraître enfant!

– Pas du tout. Quand on aime quelqu'un et que l'on croit que c'est en vain, cela vous rend terriblement malheureuse.

Sa cousine lui lança un rapide mais perspicace coup d'oeil.

– On dirait que vous avez expérimenté la chose, Claire.

Elle examina intensément sa compagne et ajouta avec un peu d'hésitation:

– Est-ce vrai ce que racontent mes soeurs? Seriez-vous amoureuse de Marc de Versac?

Claire acquiesça d'un signe de tête silencieux.

– Pauvre Claire, votre situation est pire que la mienne! Qu'allez-vous faire?

Dans les prunelles sombres brillait à présent une réelle sympathie.

– Je ne puis pas faire grand-chose, n'est-ce pas?

Tante Henriette, portant le pot de limonade, s'approchait d'elles. En les voyant bavarder amicalement, son aimable visage s'éclaira. Elle avait remarqué la tension qui existait entre elles, et, sans en connaître la véritable cause, elle l'attribuait à un caprice de jeune fille, mais elle se réjouissait de constater qu'elle s'était dissipée.

Claire lui sourit avec reconnaissance. C'était surprenant à quel point elle se sentait réconfortée d'avoir retrouvé l'amitié de Caroline!

(à suivre)

"L'habitation de la semaine"



Le vestibule de cette maison est séparé du vivoir-dinette par une commode murée pour bibelots. La cuisine possède un comptoir-dinette et une buanderie avec unité de chauffage. Le plan serait idéal pour le chauffage électrique. La chambre à coucher principale possède une toilette privée. L'extérieur est en bois mais si vous préférez l'avoir en brique, les instructions sont incluses dans le plan.

PLAN M-426   1,172 ☐

La Société Franco-Manitobaine vous informe

Les média francophones s'interrogent

"COOPERATION ACCRUE ENTRE LES SERVICES D'INFORMATION DE CKSB, DE LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, DE CBWFT ET DE LA SCIETE FRANCO-MANITOBAINE"...voilà le résultat d'une rencontre entre des représentants de la Société Franco-Manitobaine et des trois principaux média d'information francophones.

Cette rencontre eut lieu le jeudi 21 octobre aux bureaux de la S.F.M. Le but de la réunion était de trouver des façons concrètes de s'échanger de l'information ou des sources d'information. Pour ne donner qu'un exemple, voici une de ces façons concrètes: CKSB rappelle à ses auditeurs que lundi soir à l'émission "A Propos", Monsieur X sera interviewé. Immédiatement après l'interview, CBWFT annonce à ses télé-spectateurs que le lendemain matin, ce même Monsieur X répondra aux questions ou aux commentaires des gens à l'émission "Radio Sonde". Le jeudi suivant le rédacteur de La Liberté et le Patriote commente les propos de Monsieur X. Il peut même exhorter ses lecteurs à faire valoir leurs opinions écrites à Tribune Libre de La Liberté et le Patriote.

Les représentants des trois média d'information et de la S.F.M. se sont laissés en insistant sur le principe suivant: Chacun doit garder son autonomie propre tout en collaborant au maximum pour que la population francophone soit mieux informée...

Assemblée générale et non Rallye

La Société Franco-Manitobaine a annoncé, il y a quelques jours, qu'elle tiendrait son assemblée annuelle le dimanche après-midi 12 décembre 1971. Voici plus de détails à ce sujet:

L'assemblée générale de la S.F.M. aura à ratifier un amendement aux règlements généraux créant trois nouveaux postes de conseillers à l'exécutif. Cet amendement a été adopté à la réunion de l'exécutif du 26 juillet dernier. Les trois nouveaux conseillers sont: M. Maurice Auger, M. Maxime Desaulniers et M. le juge Alfred Monnin, tous trois de St-Boniface. L'assemblée générale aura aussi à ratifier quelques amendements mineurs afin de mettre à jour les règlements généraux.

Il y aura élection aux postes suivants:

– à la présidence: il s'agit de compléter le 2e terme d'un mandat de deux ans. Monsieur Albert Lepage, président actuel a déjà annoncé qu'il soumettait sa résignation, comme président, à la prochaine assemblée générale.

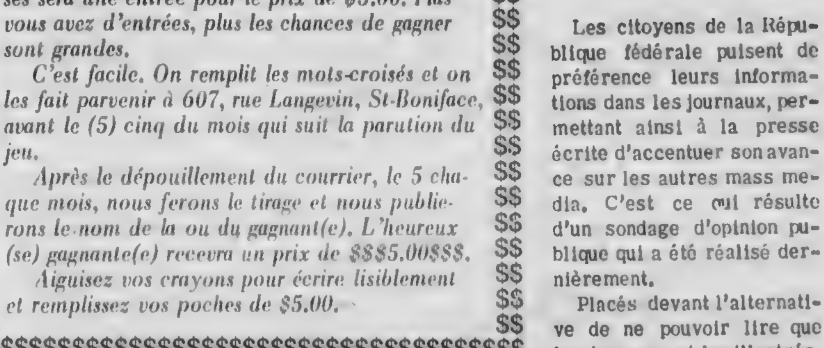
– à la vice-présidence interne: M. Adrien Jubinville de St-Boniface occupe présentement ce poste depuis la démission de Monsieur Michel Monnin le 30 mars dernier.

– au poste de secrétaire-trésorier: M. Maurice Gauthier est sortant de charge.

– au poste de conseiller adulte: Madame Simone Lavallée est sortant de charge.

– aux trois nouveaux postes de conseillers...

Toute personne intéressée à un de ces postes doit soumettre sa candidature par écrit à: Monsieur André Ouellette, Président-Comité de Nominations, la Société Franco-Manitobaine, C.P. 145, St-Boniface.



$$

"CONCOURS"

La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.

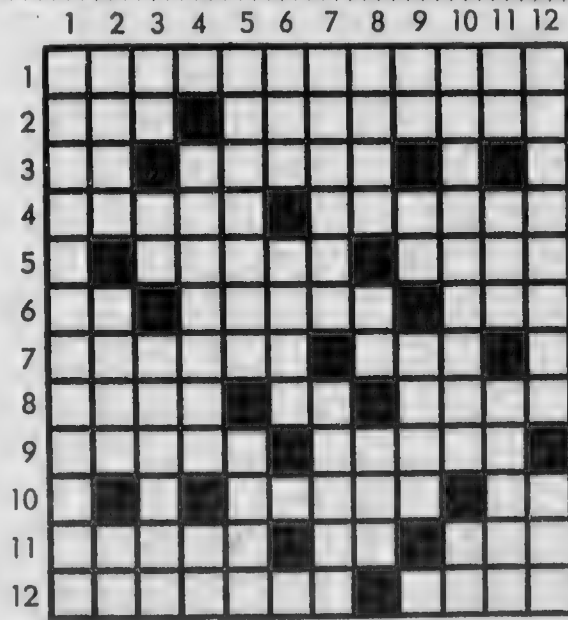
Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux (se) gagnante(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

$$



HORIZONTAL

1 – Partie du mur comprise entre deux fenêtres.
2 – Venue au monde. – Du verbe méditer.
3 – Du verbe voir. – Suite, succession.
4 – Résultat d'une action. – Qui éprouve du chagrin.
5 – Indique l'espace intermédiaire. – Gaz rare de l'atmosphère.
6 – Term. d'inf. – Choisir parmi plusieurs. – Pièce de bois pour soutenir un navire en construction.
7 – Prendre, toucher avec la main. – Terme au tennis.
8 – Grand lac. – Eminence. – Syn. de raire.
9 – Unité de mesure de longueur. Autant, également.
10 – Inscription mise en tête d'un livre. Outil de la couturière.
11 – Fille du frère ou de la soeur. – Deux, en chiffres romains. – Trois fois.
12 – Arranger en tresses. – Homme qui a un ou plusieurs enfants.

VERTICAL

1 – Action d'envenimer.
2 – Qui n'a pas ou presque pas servi. – Qui n'est pas commun. – Term. d'inf.
3 – Equerre. – Symb. du fer. – Obtenue par nitration.
4 – Chemin étroit. – Symb. du caesium.
5 – Produire en envoyant au-dehors. – Du verbe être.
6 – Métal gris bleuâtre. – Exprimer un sentiment de gaieté.
7 – Publiée et mise en vente. – Rendre mate une matière précieuse.
8 – Refuser d'avouer. – Révérende Soeur. – Canton suisse.
9 – Conj. – Préf. privatif. – Anneau de cordage.
10 – Pièce de l'armure qui protégeait le devant des cuisses, pl. – Equerre.
11 – D'un verbe gai. – Pron. pers. – Oiseau voisin du canard.
12 – Mettre, porter pour la première fois. – Epoque.

En République fédérale allemande

Le journal est la source d'information préférée

Les citoyens de la République fédérale puisent de préférence leurs informations dans les journaux, permettant ainsi à la presse écrite d'accentuer son avance sur les autres mass media. C'est ce qui résulte d'un sondage d'opinion publique qui a été réalisé dernièrement.

Placés devant l'alternative de ne pouvoir lire que les journaux et les illustrés, ou de ne pouvoir suivre que la TV et écouter la radio, 66% des 4087 citoyens de plus de 16 ans qui avaient été interrogés ont opté pour la presse écrite. 15% préféraient la télévision, 12% ont choisi un périodique ou un illustré, alors que 7% seulement désiraient coller leur oreille au haut parleur de leur récepteur de radio.

Il est permis d'affirmer par conséquent que le journal a conquis toujours plus d'adeptes, alors que l'importance de la télévision en tant que source d'information a sans cesse perdu de son importance. Un sondage identique – il est renouvelé tous les ans en Allemagne – avait révélé par exemple en 1963 que 57% des personnes interrogées accordaient leur préférence au journal, 25% à la TV, 11% à la radio et 7% à un illustré. En 1970, les pourcentages étaient les suivants: journal: 61%; TV: 18%; illustré: 13%; radio: 8%.

Les résultats de l'enquête permettent de conclure que près de 40 millions de citoyens d'Allemagne fédérale lisent quotidiennement le journal. La répartition se fait sensiblement à parts égales pour la clientèle masculine et féminine. 87% des lecteurs de journaux le lisent chez eux dans leur fauteuil, les 13% restant à leur travail ou chez le coiffeur, en allant ou en revenant de leur travail par les moyens de transport publics. En moyenne, ils consacrent tous les jours 37,7 minutes à la lecture de leur quotidien ou périodique.

Même en vacances, près de deux tiers des touristes allemands n'aiment pas renoncer à leur journal. Ils l'achètent au kiosque à journaux ou se le font envoyer à leur adresse de vacances. En villégiature, ils consacrent en moyenne à la lecture de leur quotidien–c'est l'analyse 1970 qui donne ce résultat – 67,8 minutes, soit bien plus de temps qu'ils ne le font chez eux.

C'était hier...

QUATRE ANS PASSES

le 30 octobre 1968

Au moment de prendre sa retraite après 45 années au service du Canadien National, M. Louis Léger, du 65, av. Braemar, St-Boniface, a été l'objet d'une réception offerte par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. – Les gens de Ste-Geneviève fête le 50e anniversaire de la paroisse. A cette occasion, un banquet fut servi à l'école neuve où tous étaient fiers de rencontrer anciens curés, religieuses et paroissiens.

HUIT ANS PASSES
le 25 octobre 1963

Il y a tellement de fatalités de la route à l'occasion du congé de l'Action de grâces, qu'il va falloir bientôt ajouter un autre congé de l'Action de grâces à l'intention des survivants. – M. Marcel Dubois, de Florzé, Man., a récolté des patates d'une grosseur hors de l'ordinaire parmi les 64 sacs récoltés en un terrain de moins d'un quart d'acre. Pourtant, des représentants de la Manitoba Agricultural Credit Corporation lui avaient déclaré que ce terrain n'était pas assez riche pour garantir un emprunt en vue de le défricher.

DOUZE ANS PASSES
le 30 octobre 1959

Une déclaration par un groupe important de citoyens de St-Boniface, destinée à être présentée devant les membres du Conseil de Ville, exprime une forte opposition contre tout plan d'amalgamation avec les autres municipalités de la région et suggère que les problèmes qui se produisent à l'heure actuelle soient confiés à des commissions intermunicipales, sans besoin d'un conseil métropolitain. – M. Rémi Lafrenière, étudiant de St-Boniface, fait preuve d'un talent prometteur comme annonceur et réalisateur au poste CKSB, après quelques mois de présence seulement. On sait que M. Lafrenière est maintenant avocat pour le Canadien National à Montréal.

SEIZE ANS PASSES
le 29 octobre 1955

La liste hebdomadaire des nouveaux membres du Club des 200 en compte cette semaine dix de Ste-Agathe. L'an dernier, il y en avait également dix dans cette paroisse. De plus, Ste-Agathe, en 1954, était la paroisse qui avait la plus forte perception, en proportion de sa population.

La viande de Taurillon

BRANDON (Man.), – Lorsqu'un agriculteur élève et nourrit correctement des taurillons, il lui est possible d'en obtenir de la viande d'une qualité très acceptable, s'il les vend à l'âge de 12 à 14 mois. C'est l'opinion exprimée par M. R.L. Cliplef, de la Station fédérale de recherches agricoles de Brandon.

D'après les essais effectués et les jugements rendus par un jury de dégustation, les taurillons (12 à 14 mois) alimentés intégralement depuis le sevrage jusqu'à la vente produisent de la viande fort convenable, bien que le jury ait accordé sa préférence à celle provenant des bouvillons du même âge, élevés et nourris de la même manière.

Ce sont là les résultats des tests effectués sur les différents types de viande, à Brandon. On a constaté que, si la viande de taurillon est plus maigre, elle est un peu moins tendre, moins juteuse et moins savoureuse que celle des bouvillons.

Le jury de dégustation ne disposait d'aucun moyen de savoir si les viandes à juger étaient au départ plus maigres ou plus grasses, avaient un indice de cisaillement faible ou élevé, ni si elles provenaient de taurillons ou de bouvillons, mais il a préféré la viande un peu plus grasse provenant des bouvillons.

Selon le jury de dégustation, le bifteck grillé provenant de bouvillons était plus tendre, plus juteux et plus savoureux. La tendreté du bifteck a également été mesurée au moyen d'un appareil mécanique soigneusement réglé. La viande de bouvillon, ayant offert moins de résistance au cisaillement, a donc été jugée plus tendre.

Il n'y eut pas de différence essentielle dans la tendreté des rôtis de bouvillon ou de taurillon mais ceux de bouvillon étaient plus juteux.

Selon M. Cliplef, il est probable que cette différence moins sensible observée avec les rôtis provient de la méthode de cuisson. Ils avaient en effet été enveloppés dans une feuille d'aluminium qui a provoqué une cuisson humide, au contraire de la méthode de cuisson à sec qui correspond au grillage ou au rôtissage dans une casserole non couverte.

Selon l'auteur, la viande grasse se prête mieux aux grillades ou à cuisson à sec. C'est ce qui ressort des essais de dégustation, les notes les plus élevées obtenues pour la tendreté, la teneur en jus et la saveur allant au bifteck contenant le plus de gras.

Les recherches effectuées à Brandon confirment que les taurillons sont à même de produire de la viande d'une qualité acceptable, encore que celle des bouvillons leur ait été préférée par un jury de dégustation expérimenté.

Le Cercle Molière présentera "On demande un ménage" au Centre Culturel de St-Boniface, à 20 h 30 du 3 au 8 novembre



Billets en vente chez Huot $2.50 pour adultes et $1.50 pour étudiants.



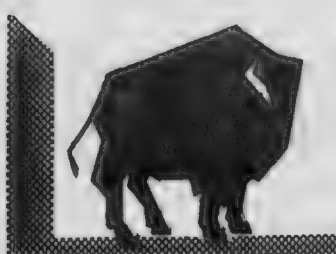
Yves Fortier, Jeannette Arcand, Georgette Ferland et Gilles Cop.



Gilles Cop, Jacqueline Hogarth et Claude Dorge.



Jacqueline Hogarth et Paul Léveillé.



SPECTACLES ET ARTS...

Films à la Télé

SAMEDI 30 octobre
20 h 30 – "L'araignée blanche défie Scotland Yard", avec Joachim Fuchsberger et Karin Dor. (allemand 1963)
23 h 30 – "La piscine". Drame psychologique avec Alain Delon, Romy Schneider et Jane Birkin.

DIMANCHE 31 octobre
00 h 00 – "Eléna et les hommes". Fantaisie musicale avec Ingrid Bergman, Jean Marais et Mel Ferrer. (français 1956)

LUNDI 1er novembre
23 h 30 – "Le loup des Malveneurs". Drame avec Madeleine Sologne et Pierre Renoir (français 1943)

MARDI 2 novembre
23 h 30 – "Werther". Drame sentimental avec Pierre-Richard Whilm et Annie Vernay (français 1938)

MERCREDI 3 novembre
23 h 30 – "La corruption". Drame psychologique avec Jacques Perrin et Rosanna Sciaffino. (italien 1963)



JEUDI 4 novembre
7 h 30 – "Une île au soleil". Drame avec Harry Belafonte, Joan Fontaine et James Mason (américain 1956)
23 h 30 – "Le repos du guerrier". Drame psychologique de Roger Vadim avec Brigitte Bardot, Robert Hossein et James Robertson Justice. (franco-italien 1962)

VENDREDI 5 novembre
23 h 30 – "Noblessé oblige". Comédie satirique avec Alec Guinness et Valerie Hobson. (britannique 1949)



CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI

13:30	Le tennis.
14:30	*Le ro Léo
15:00	*Mon ami Ben
15:30	*Tour de terre
16:00	*Robin fusée
16:30	*Lassie
17:00	*Département 'S'.
18:00	Camera moto
18:30	*Le monde en liberté
19:00	*Cent filles a marier
20:00	*L'homme du Picardie
20:30	Cinéma
22:00	Contes de Guy de Maupassant
22:30	*Au masculin
23:00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	*Cinéma

DIMANCHE

12:20	Politique fédérale
12:30	Jour du Seigneur
13:30	Laurel et Hardy
14:00	*Yogi et Popotame
14:30	*Le prince Saphir
15:00	*Techno flash
15:30	*D'hier à demain
16:30	*Semaine verte
16:45	*Les quatre saisons
17:00	5 D
18:00	Le français d'aujourd'hui
18:30	*Invitation au loisir
19:00	*Quelle famille
19:30	*Les beaux dimanches
21:55	Ca s'annonce bien
22:00	*La flèche du temps
22:30	*Les travaux et les jours
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Politique atout
00:00	Cinéma

LUNDI

14:00	La souris verte
14:15	*Fablio le magicien
14:30	Poly
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Malgrichon et Gras double
17:00	*Daktari
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Format 30
19:00	Le téléjournal
19:15	A propos
19:30	*Madame et son fantome
20:00	*A la seconde
20:30	*Mont Joye
21:00	*Le paradis terrestre
21:30	*Marcus Welby
22:00	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Cinéma

MARDI

14:00	La souris verte
14:15	*Francis au paradis bleu
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Sol et Gobelet
17:00	Daniel Boone
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Au point
19:00	Le téléjournal
19:15	A propos
19:30	La dynastie des Forsytes
20:30	*Pensez vite
21:00	*Rue des Pignons
21:30	*Le monde de Marcel Dubé
22:00	Prenez le volant
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et le nouvelles du sport
23:30	*Ciné club

MERCREDI

14:00	La souris verte
14:15	Monsieur Pipo
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Franfreluche
17:00	*Walt Disney présente
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Format 30
19:00	Le téléjournal
19:15	A propos
19:30	*Ma sorcière bien aimée
20:00	Rencontre
20:30	Son et image
21:00	Les coulisses de l'exploit
22:00	*Tournesol
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Cinéma

JEUDI

14:00	La souris verte
14:15	*Saturnin
14:30	*Topino
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Le majo Plum Pouding
17:00	*Voyage au fond des mers
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Au point
19:00	Le téléjournal
19:15	A propos
19:30	*Les grands films
21:30	Consommateurs avertis
22:00	Dossiers
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Cinéma

VENDREDI

14:00	La souris verte
14:15	L'ane culotte
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Grujot et Délicat
17:00	*Tarzan
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Format 30
19:00	Le téléjournal
19:15	A propos
19:30	*Les Pierrafeu
20:00	*Le grand Chapparal
21:00	*Donald Lautrec Chaud
21:30	Format 60
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Cinéma



Beaux-Dimanches

Un spectacle du tonnerre, d'une durée de deux heures et demie, saura divertir toute la maisonnée, aux BEAUX-DIMANCHES du 31 octobre de 19 h 30 à 22 h 00.

En première partie nous aurons "Fuddle Duddle", un programme de chansons et de sketches humoristiques animés et interprétés par Dominique Michel et Denise Filiatrault. Les Jérolas seront les invités.

Parmi les nombreux numéros et les chansons qui formeront le programme, mentionnons un sketch sur l'enfant du siècle, une conférence de femmes de ménage sur les scandales du film québécois et une importante participation des Jérolas qui ont préparé un cours donné par un professeur allemand et quelques imitations de vedettes comme Aznavour, Gilbert Bécaud, Claude François, Gilles Vigneault, Félix Leclerc, Tom Jones et Elvis Presley.

A 20 h 30, ce sera au tour de Nana Mouskouri de prendre la vedette. La "chanteuse aux lunettes", Nana Mouskouri sera entourée de ses amis, Harry Belafonte, Franco Corelli, Dimitri Stayas, Félix Blasca et du choeur des Athéniens et elle chantera quinze chansons. La "Voix des rêves", comme l'appellent les Allemands, sera entourée de danseurs. Une soirée avec Nana Mouskouri, c'est une heure de musique et de chansons avec une des plus grandes vedettes du music-hall international.

Pour clore la soirée, les Beaux-Dimanches présenteront à 21 h 30, un spectacle de ballet avec la troupe de Paul Taylor. Intitulé Paul Taylor Dance Company, ce spectacle réalisé par René Couez nous offrira trois "épitaphes" sur une musique contemporaine et une "auréole" sur une musique baroque. Une émission de culture et de divertissement qui alliera le charme et la grâce des danseurs à des musiques évocatrices.

Horaire CKSB

CKSB – à compter du 1er novembre nov.

(du lundi au vendredi)

I - Réveil: LeRoy

- 6:30 Les lève-tôt
- 7:30 Sur le chemin des écoliers
- 8:30 Au travail!

II - Yves Fortier à l'antenne

- 9:00 Bric-à-brac
- 9:30 Radio-Sonde animé par Maxime Desaulniers
- 10:30 Les Joyeux Troubadours (réseau)
- 11:00 Détente

III - Midi à 14 heures

- 12:00 Informations (réseau et informations-ouest)
- 12:30 En compagnie de...
- 1:00 André Gagnon en couleurs (réseau)
- 1:30 Questions d'aujourd'hui (réseau)
- 2:00 Bric-à-brac
- 2:30 Chansouhaits

IV - Germain vous accompagne

- 3:30 Pause-café
- 4:00 Retour.... de l'école
- 5:00 Retour.... du travail
- 6:30 Pousse-café.

À CKSB

Changements à l'horaire

Le 1er novembre, on voudra bien noter les changements suivants à l'horaire. Dans les grandes lignes, on verra que la journée est divisée en 4 parties "Réveil-LeRoy", "Yves Fortier à l'antenne", "Midi à 14 heures" et "Germain vous accompagne" qu'animeront tour à tour les 4 annonceurs. Radio-Sonde revient de 9 h 30 à 10 h 30 et sera animé par Maxime Desaulniers.

I- Réveil-LeRoy (6 h 30 à 9 h). Sous cette rubrique Christian LeRoy animera:

6 h 30 à 7 h 30 - Les lève-tôt;

7 h 30 à 8 h 30 - Sur le chemin des écoliers;

8 h 30 à 9 h - Au travail !

II- Yves Fortier à l'antenne (9 h à midi)

9 h à 9 h 30- Bric-à-brac: l'émission de tout et de rien fait peau neuve pour accommoder le plus de gens possible. On pourra continuer de vendre et d'échanger de tout et de rien à raison d'une demi-heure le matin et une demi-heure l'après-midi (2 h à 2 h 30) mais il faudra le faire par téléphone, car on élimine les lettres pour éviter le surcroît de travail qu'occasionne le courrier.

9 h 30 à 10 h 30 - Radio-Sonde permettra aux auditeurs de CKSB de poser des questions à un invité en studio, invité qui sera choisi selon l'actualité.

10 h 30 - les Joyeux Troubadours suivi de Détente à 11 h.

III - Midi à 14 heures (midi à 3 h 30)' Christian LeRoy revient de midi à une heure pour une demi-heure d'informations et "en compagnie de... à midi trente.

A une heure, Christian cède l'antenne à son copain Lois Dubé qui présentera deux émissions-réseau André Gagnon en couleur et Questions d'aujourd'hui, avant de faire appel à Yves Fortier pour la deuxième demi-heure de "Bric-à-brac à deux heures. A 2 h 30, Louis continue d'animer "Chansouhaits", mais demandera aux auditeurs de faire leurs souhaits par téléphone: il n'acceptera que les lettres venant de la campagne.

IV - Germain vous accompagne (3 h 30 à 7 h). Germain Massicotte commencera par offrir le café à ses auditeurs à la "Pause-café" de 3 h 30 à 4 h. Ensuite ce sera le "Retour de... l'école de 4 h à 5 h et le "Retour... du travail de 5 h à 6 h 30 et le "Pousse-Café jusqu'à 7 heures.

Rappels à Mélo-Mani '71

Comme déjà annoncé dans nos premiers communiqués, nous vous invitons à venir chanter avec nous les 12, 13 et 14 novembre prochain au Centre Culturel de Saint-Boniface.

Voici la liste des chefs d'atelier à Mélo-Mani '71:

(1) Chanson moderne: François Provencher (directeur de la chorale "V'la l'bon vent" de la Ville de Québec).

(2) Folklore: Le Père Martial Caron (Collège de Saint-Boniface).

(3) Classique, semi-classique: Marcien Ferland (directeur de la Chorale des Intrépides).

(4) Negro Spiritual: Jean-Pierre Gagnon (de Trois-Pistoles, Québec).

N'oubliez pas que vous choisissez votre atelier par ordre de préférence... alors, premier inscrit, premier servi.

Le montant de $2,00 par enfant comprend l'inscription, repas et logement au Centre pour la fin de semaine... (A ceux-ci, nous leur demandons d'apporter leur sac de couchage)... tandis que le montant de $1,50 comprend l'inscription et repas seulement (pour les enfants des participants qui ne logeront pas au Centre).

Pour adultes, jeunes travailleurs, étudiants secondaires et universitaires, le montant de $7,00 comprend l'inscription et les repas pour la fin de semaine. Pour $2,00 de plus vous pouvez loger au Centre.

Date limite des inscriptions est le 2 novembre 1971...

\- Communiqué -

INSCRIPTION A "MELO-MANI '71" (les 12, 13 et 14 novembre 1971)

Adultes, jeunes travailleurs, étudiants secondaires et universitaires...

NOM.................................PRENOM.............................

ADRESSE..

....TEL.:..................................

CHORALE..

(Si vous appartenez à une chorale)

VOIX: ( ) Soprano ( ) Mezzo ( ) Alto ( ) Contralto
( ) Ténore ( ) Baryton ( ) Basse

CHOIX DES ATELIERS (Indiquez par ordre de préférence)
( ) Chanson moderne ( ) Folklore
( ) Classique, semi-classique ( ) Negro Spiritual

Veuillez trouver ci-joint la somme de $..............................
( ) $7.00 (inscription, repas seulement) par personne
( ) $9.00 (inscription, repas, logement au Centre) par personne

DATE:..............................

....

POUR LES CHEFS DE CHORALE SEULEMENT

Présentez-vous un chant avec votre chorale au concert du vendredi?

( ) OUI ( ) NON

....

INSCRIPTION POUR ENFANTS (âgés de 7 à 13 ans) DES PARTICIPANTS A "MELO-MANI '71"

NOM DE FAMILLE...

PRENOMS.......................................AGE.........................

Veuillez trouver ci-joint la somme de $......................:
( ) $1.50 (inscription, repas seulement) par enfant
( ) $2.00 (inscription, repas, logement au Centre) par enfant

Retournez le tout avant le vendredi 29 octobre 1971 à:

Mme Denise Maguet,
C.P. 204
54, rue Lord,
ST-NORBERT, Manitoba.

Activités du Centre Culturel

NOVEMBRE 1971

mercredi	3	20:30	ON DEMANDE UN MENAGE	JEAN DE LETRAZ
jeudi	4			
vendredi	5		Comédie proposée par la Troupe du Cercle Molière	
samedi	6		Mise en scène de Roland Mahé	
dimanche	7		Décors: Pauline Boutal	
lunci	8		Costumes: Collection Pauline-Jean	
vendredi	12		MELC-MANI	
samedi	13		Rencontre des chorales franco-manitobaines	
dimanche	14		4 ateliers sur la chanson	
dimanche	14	20:30	CONCERT des ateliers offert au public - réception	
lundi	15	20:00	GUY FALLOT - violoncelliste	Jeunesses Musicales
vendredi	19	20:30	BOITE	En spectacle au 100 NONS: Martial Gaudrault, Diane
samedi	20		A	Bruyère, Jeannine Fillion, Georges Couture et Louis
dimanche	21		CHANSONS	Dubé.
samedi	27	20:00	WON - film en couleurs réalisé par CLAUDE JUTRA. Un très beau film dans lequel huit jeunes réalisent leur rêve.	
dimanche	28	13:00	CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION FRANCE-CANADA	
2 au 10 novembre		14:00 à 17:00 19:30 à 23:00		EXPOSITION: PEINTRES DE ST-BONIFACE Rénald Boisjoli, Pauline Boutal Raymond Brunet, Marcel Debreuil Gale Dubinsky, Marcel Gosselin Marcien Lemay, Simone Marchildon Marguerite Painchaud, Dorothée Paquin

DECEMBRE

mardi	2	20:00	CANADIAN ARTS TRIC	Jeunesses Musicales
samedi	11		Comédie pour les enfants:	
dimanche	12		LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE	Cercle Molière

BILLETS D'ENTREE:

ON DEMANDE UN MENAGE	–	Chez Huot, 200 Provencher Billets à la porte
GUY FALLOT	–	Billets à la porte
BOITE A CHANSONS	–	Billets à la porte 100 du Centre Culturel
FILM	–	$1,00 adultes - 0,50 jeunes
EXPOSITION	–	Entrée libre



Éviter les écueils des opérations financières

TORONTO – Pour la femme mariée, toute opération financière, même la plus ordinaire, peut être remplie d'écueils. Elle peut en éviter un pour se heurter aussitôt à un nouveau.

Ainsi par exemple, lorsqu'il s'agit d'obtenir du crédit, la femme mariée semble être à la merci de l'attitude de la compagnie de finance, ou même d'une succursale en particulier de cette compagnie.

Mme Kay Eastham, directrice des recherches au Bureau de la main-d'oeuvre féminine du ministère du Travail de l'Ontario, déclare que rien dans la loi n'interdit à une compagnie d'accorder du crédit à une femme mariée. Elle ajoute que probablement celle-ci rencontre plus de difficultés dans ce domaine à cause du fait que le mari, en principe, est tenu de procurer à sa femme ce dont elle a besoin, et qu'il est plus facile à atteindre dans le cas où il devient nécessaire de prendre des mesures légales pour lui faire payer les factures.

Selon Mme Eastham, la femme mariée ne peut légalement changer de nom, aussi longtemps qu'elle vit avec son mari, mais elle a le droit d'adopter n'importe quel nom pour des fins commerciales.

COMPTES DE BANQUE

Si par exemple elle utilise un nom autre que son nom légal de femme mariée, elle pourra avoir de la difficulté à ouvrir un compte de banque à ce nom. Le porte-parole d'une banque a même déclaré qu'il se méfierait des motifs de cette femme, si elle voulait ouvrir un compte à un nom autre que son nom légal, et que par conséquent il conseillerait à cette femme mariée de ne pas le faire.

"Si elle mourait, ce compte ne figurerait pas comme partie de sa succession. Il n'y a rien d'illégal à le faire, mais s'il survient des complications, à qui appartient cet argent?"

En supposant par exemple que Marie Dupont utilise en affaires son nom de jeune fille, Marie Durand, et qu'elle ouvre un compte à ce dernier nom, il pourrait surgir des difficultés parce que, légalement, Marie Durand n'existe pas.

Ce porte-parole a ajouté qu'elle pourrait laisser un affidavit aux soins de la banque, disant qu'elle, Marie Dupont, a un compte au nom de Marie Durand. Si elle a un commerce qui porte le nom de "Salon de beauté Marie Durand", elle signera des chèques au nom de ce commerce, et il n'y aura aucun problème.

PAS DE DEDUCTIONS

Mme Eastham fait observer que d'autres difficultés surviennent lorsqu'une femme mariée travaille à l'emploi de son mari. Ce dernier ne peut se prévaloir du salaire qu'il lui paye aux fins d'obtenir une déduction d'impôt, mais il peut continuer à déclarer sa femme comme dépendante. Dans le cas où un couple marié a un commerce ensemble, il est conseillé d'établir ce commerce de la même façon que s'il s'agissait d'associés ordinaires.

Le rapport de la commission royale sur le statut de la femme a souligné dernièrement que le passeport détenu par une femme devient invalide si celle-ci se marie. Mme Eastham déclare que, selon les experts en la matière, un couple récemment marié détenant un passeport au nom de la jeune fille de l'épouse, plus le certificat de mariage du couple, peut être accepté par les autorités de certains pays, mais refusé par d'autres. Mme Eastham est d'avis qu'il est préférable de changer le passeport immédiatement.

Le rapport de la commission fait également remarquer que la femme mariée ne peut conférer sa citoyenneté à son enfant, et que son domicile légal est celui de son mari.



943

by Laura Wheeler

PRIX 75 ¢

— Ajoutez 15 ¢ pour livraison de 1ère classe et manutention spéciale.

Envoyez votre commande à: Laura WHEELER Dept., 60, Front St. West, Toronto, (non à Winnipeg). Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)



Des Pizzas pour octobre, mois du fromage

Les pizzas permettent d'utiliser d'une manière attrayante et savoureuse différents types de fromages. Les fromages canadiens de type italien tels que le Mozzarella et le Parmesan sont particulièrement recommandés pour la préparation des pizzas. De nombreuses recettes, rivalisant de saveur, vous sont offertes dans la publication "Le Fromage". Cette publication, portant le numéro 1396, est disponible à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, K1A OC7.

UNE PIZZA "PAS COMME LES AUTRES"

Les pizzas, savoureux mets italiens, ont envahi notre continent peu après la seconde guerre mondiale. Conquête très heureuse puisque ce mets jouit actuellement d'une popularité sans égale. Pour les gens non initiés, le mot "pizza" signifie "tarte". Voilà une tarte bien spéciale puisque la pizza consiste en une seule croûte préparée avec une pâte à la levure.

Bien que les pizzas se vendent actuellement dans les épiceries, les supermarchés, les restaurants etc. un nombre toujours croissant de Canadiennes les préparent à la maison. Les mélanges à pizza vendus actuellement sur le marché facilitent la tâche de ces cuisinières plus hardies!

D'autres, plus aventureuses encore, désirent avoir l'exclusivité... leur propre recette! A cet effet, les Services consultatifs de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture du Canada vous font les suggestions suivantes. Utiliser une recette de pain blanc pour préparer la croûte; la moitié de la pâte suffit pour une croûte. Une autre possibilité, moins authentique toutefois, consiste à préparer la croûte à partir d'une recette de biscuits à la poudre à pâte; la pâte doit alors être abaissée finement.

Etendre la pâte sous forme de cercle puis napper d'une sauce aux tomates bien assaisonnée. Une sauce à spaghetti commerciale donne aussi de bons résultats tout en facilitant la préparation. Garnir de fromage râpé, de viande et de légumes. Choisir des fromages canadiens de type italien tels que le Parmesan, le Romano et le Mozzarella. Des garnitures différentes peuvent être choisies pour chaque moitié de la pizza. A ce sujet, les membres de la famille ne manqueront sûrement pas de vous faire part de leurs préférences!

Faciles

Faciles à préparer, appréciées à toute heure du jour et en de nombreuses occasions, les pizzas présentent un autre avantage: elles peuvent être congelées avant la cuisson! Lorsque vous aurez des invités inattendus ou pas, faites-leurs une surprise, servez-leur une pizza pas comme les autres... votre propre création!

PIZZA

Croûte

- 1 c. à table de sucre
- 3/4 tasse d'eau tiède
- 1 paquet de levure sèche
- 3 tasses de mélange à biscuits
- 1 c. à table d'huile

Dissoudre le sucre dans l'eau puis y parsemer la levure. Laisser reposer 10 minutes et y incorporer le mélange à biscuits. Pétrir légèrement et abaisser ou étendre en un cercle de 12 pouces. Déposer sur une plaque à biscuits graissée ou assiette à pizza. Badigeonner la croûte d'huile.

Sauce aux tomates

- 1 c. à table de beurre
- 1 tasse d'oignons hachés
- 4 gousses d'ail écrasées
- 1 boîte (28 onces) de tomates
- 1 boîte (5 1/2 onces) de purée de tomates



- 1 1/2 c. à thé de sel
- 2 c. à thé de sucre
- 1 c. à table d'origan broyé
- 1/4 c. à thé de piments chili, broyés

Sauter au beurre oignons et ail jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter les autres ingrédients et mijoter à découvert pour rendre épais (environ 30 minutes) en remuant occasionnellement. Quantité: 4 tasses, suffisamment pour 4 "pizzas" de 12 pouces. Etendre 1 tasse de sauce sur la croûte. Réfrigérer ou congeler le reste de la sauce.

Garniture

- 1/3 tasse (2 onces) de pepperoni tranché mince
- 2 tasses (8 onces) de champignons tranchés et sautéy
- 1/2 tasse de fromage Mozzarella râpé
- 1/4 tasse de fromage Parmesan râpé

Déposer pepperoni et champignons sur la sauce puis y parsemer le fromage. Cuire à 425 F, 20 minutes.

— Une pizza de 12 pouces comme mets principal, permet de servir 2 personnes ou 4 personnes, comme collation.

— Pour remplacer le pepperoni, utiliser un des aliments suivants: 4 onces de boeuf haché sauté et assaisonné de sel et de poivre; 1/2 livre (environ 7) saucisses cuites et coupées en

Congé de deux mois demandé pour les femmes au travail

OTTAWA - La Fédération des femmes canadiennes-françaises estime que les femmes qui travaillent hors de leur foyer devraient avoir droit à un congé annuel payé de deux mois, l'été.

Cela leur permettrait, en plus d'un repos, de vivre cette période au milieu de leur famille.

Réunies à Ottawa, à l'occasion de leur 57e congrès national, quelques centaines de membres de cette fédération prétendent encore qu'un tel congé fournirait aux étudiants l'occasion de trouver un emploi durant les vacances scolaires.

La fédération qui compte des membres dans toutes les régions du pays a aussi convenu de s'attaquer à la publicité qui dégrade la femme.

Elle a décidé de protester chaque fois que des organismes dégraderont ainsi la femme.

D'autre part, les femmes canadiennes-françaises demanderont au gouvernement fédéral de remplacer dans ses publications l'appellation "ménagère" par celle de "maîtresse de maison".

Une pièce bien à eux

Dans une maison, les enfants ne sont pas un mal nécessaire que l'on loge n'importe où. Pourvu qu'ils aient un bon lit. Dans la maison, les enfants y sont pour la même raison que pour les parents. Pour y vivre. Le mieux possible. Comme dans les maternelles et les écoles actives où tout est organisé en fonction d'eux, il faut que vous ayez pour eux, un coin qui soit le leur. Pensé et créé pour eux. Ne lésinez pas sur l'espace. Bien sûr les appartements ne sont pas toujours grands. Mais laissez-leur la plus grande pièce. Ce sera leur univers qui leur tiendra en même temps de lieu de repos, de salle de jeux et de salle d'études.

Dans ce monde, qu'ils feront leur, dites-vous que le désordre est un défaut curable. Vous les encouragerez à tout ranger si la pièce, pensée pour eux, est munie de rangements suffisants, et à leur taille.

Multiplier, autant que cela est possible penderies, coffres, casiers, tiroirs, placards. Exigez que l'ordre y règne. Qu'à partir de sept ans, ils fassent leur lit. Qu'ils rangent leurs vêtements après le bain du soir.

Encouragez vos collectionneurs en leur donnant des vitrines ou étagères pour étaler leurs trésors. Posez sur le mur un grand panneau de liège où ils accrocheront dessins, photos, images.

Si la plus grande partie de leurs activités se déroulent dans leur pièce, les enfants n'envahiront pas toute la maison à tout moment et à tout propos pour faire du découpage ou collage.

Puis, quand vous redécorerez, respectez leur personnalité, leur goût. Soyez un guide indulgent. Choisissez avec eux. Ils en seront heureux.

Les stores défraîchis

Au moment du grand nettoyage, vous constatez que vos stores ont perdu ce bel éclat blanc, ou encore qu'ils sont décolorés. Ils sont coupés exactement aux mesures de vos fenêtres. Vous ne voulez pas recommencer et ils sont encore solides. Un truc: achetez de la toile ou du papier glacé auto-collant. Décrochez votre store, posez-le bien à plat sur la table. Placez soigneusement le tissu, et pour enlever tous les petits plis, passez un fer tiède. Suspendez et vous aurez les plus jolis stores. Vous n'en trouverez jamais d'aussi beaux au magasin. Les motifs de ces nouveaux matériaux auto-collants sont si beaux, que vous en trouverez certainement un qui conviendra au décor de la pièce.

Non, ce n'est pas une robe à valser mais un magnifique manteau en vison sauvage foncé, orné de vison blanc à manches dolman et haute ceinture. L'auteur de cette ***merveille : Donald Richer.*** *Le jeu de rayures s'obtient au moyen de bandes de 5 pouces* ***pour le vison sauvage,*** *et de 2 pouces pour le vison blanc. Aux femmes éprises d'exotisme,* ***Donald Richer*** *propose cette robe-manteau en poney chinois travaillé en losanges : col mao, brandebourgs, manches et ourlet largement fendus et bordés de renard rouge,* ***lui donnent tout son cachet.***

Vos mains si belles...

Mains sages: ne se trempent jamais dans l'eau de la lessive! Faciles à entretenir. Mais, vous madame vos mains sont toujours en mouvement. Votre besogne quotidienne n'a aucune pitié pour vos mains. Vous avez acheté une bonne crème. C'est bien. Mais vous en servez-vous assez souvent? Soir et matin ne suffit pas. Vous devez protéger vos mains à chaque fois qu'elles sont en contact avec l'eau. Ne les frottez pas brusquement, vous risquez, à la longue, de faire éclater des veines qui se gonflent et déparent vos mains. La crème est plus efficace employée sur la peau encore humide. Faites de vos ongles avec de l'huile d'olive, ou une crème nourrissante. Repoussez bien les petites peaux tout des massages doux en remontant vers le poignet. Vous n'avez pas le temps d'effectuer ces mouvements cinq ou dix fois par jour? Prenez-le, ce temps, profitez-en pour vous détendre. Payez-vous ce petit moment de halte. Assise, deux minutes, cinq minutes, dorlotez vos mains et décrispez les muscles de votre visage. Voyez, même au moment où vous lisez ce conseil vous êtes crispée. Vos mâchoires sont serrées. Profitez aussi de ces moments de relaxation pour masser le tour autour en frictionnant bien chaque doigt entre le pouce et l'index de l'autre main. Donc, promis... Plusieurs fois par jour, arrêtez-vous. Vous vous sentirez beaucoup moins nerveuse, vous fumerez moins, vous serez moins tendue et vous constaterez que vos mains sont douces, vos ongles plus longs et bien plus solides. Ils ne se casseront ou ne se dédoubleront plus.

RECETTE (suite)

trois; 1 tasse (4 onces) de saucisses fumées tranchées mince; une boîte de 1/2 once d'anchois, hachés; 2 onces de salami tranché mince.

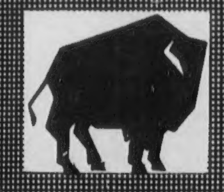
– Pour remplacer les champignons, utiliser une des suggestions suivantes: 1 tasse de champignons sautés et 1/3 tasse de piment vert en lanières; 1/4 tasse d'olives tranchées; 2 c. à table d'oignons hachés; 3 tomates moyennes pelées et tranchées; 1/3 tasse de rondelles d'oignon; 8 à 10 tomates "cerise" tranchées.

– Pour remplacer le fromage Parmesan, utiliser 1/4 tasse de fromage Romano râpé.

– Pour remplacer le fromage Mozzarella et le Parmesan, utiliser 1 1/2 tasse (6 onces) de fromage cheddar canadien à saveur piquante, râpé.



DANS LE SALON...Les étoffes 100% coton à impressions harmonisées rouge coquelicot et blanches caractérisent le charme de ce salon au mobilier traditionnel. Les imprimés à motifs floraux couvrent tout un mur sous forme de doubles rideaux retenus cachant des rideaux de voile. Les rayures florales appareillées font ressortir les formes de la banquette. Les deux tissus pur coton sont traités au Scotchguard contre les tâches et souillures. Une étagère de boulanger garnie de fleurs et de fougères forme un coin de fraicheur dans le décor. Autres points d'intérêt, une chaise de côté recouverte de satin bleu pastel et une chaise de bureau en suède bleu marine. Le tout 100% pur coton.



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel...

ophtalmologue

DR G. LETIENNE
Maladies des yeux
Examens de la vue
702, édifice Boyd
Téléphone: 943-4369

avocats-notaires

GRAFTON, DOWHAN & WALSH
Avocats et Notaires
304 Montréal Trust Building
213, Avenue Notre-Dame
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

EGGUM & DYNNA
Avocats et Notaires
103 Toronto Dominion Bank Bldg.
Prince-Albert, Saskatchewan
Téléphone: 763-7441
J.M. Cuelenaere, Q.C. (1910-1967)
K.A. Eggum, B.A. LL.B.
D.M. Dynna, B. Com., LL.B.

GARSON & GUAY
Avocats et Notaires
402 PARIS BUILDING
259 AVENUE PORTAGE
WINNIPEG 2, MANITOBA
TELEPHONE 942-6587
Bureaux à Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, et St-Pierre.

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

G. Michael DENNEHY
Avocat et Notaire
608 — Somerset Place
Portage Ave.
Winnipeg, Manitoba
tél.: 942-7247

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
Téléphone: 233-7726

optométristes

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

à votre service...

électriciens

LEO'S
ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436 rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industrie magasins et maisons

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

peintres



NORTH STAR DECORATING CO. LTD
572 rue MacTavish
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire' de 9 h à 21 h.
* Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
27, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

coiffeurs



El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPARSQUIER
508-265 Portage
tél: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

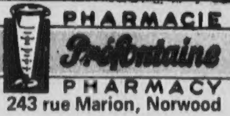
ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André — 256-3340

pharmaciens



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243 rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de
la rue Taché
Tél: 247-2353

plombiers

Ouvert 24 h sur 24
BOULET
Plumbing & Heating Gaz.
Réparations - Améliorations
Entretien
Chaudières et fournaises à gaz
Location de réservoirs et brûleurs à gaz
Service efficace et économique
205 rue Masson, St-Boniface
NUIT ET JOUR
233-2160

F. CHAMPAGNE
Mechanical Contractor Ltd
276, rue Marion
St-Boniface 6.
– Plomberie
– Chauffage
– Installation au gaz
Entretien — Réparations
Restauration
NOTRE SPECIALITE
Appels d'urgence service de 24 heures
Tél: 247-7225

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

•

DEFINITION — Les contribuables sont les seuls serviteurs de l'Etat qui n'ont aucun examen à passer.

•

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

STATION-SERVICE PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

HUBERT'S ROCO SERVICE
291 ARCHIBALD ST.
Réparations d'autos en tous genres.
HUBERT ROBITAILLE, prop.
Rés: 233-6872 - Bur: 233-3919

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

divers

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caoutchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction - création
- imprimerie - Xerox
- secrétatiat
Tél: 943-0637
402 - 280 Smith, Winnipeg 1.

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Service de pneus complet
*Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

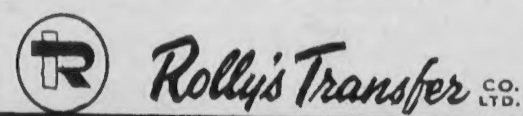
LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.



— Ah! zut, Louise. Ou bien tu changes de robe, ou bien tu changes le papier du mur.

PIERRE J. BEAUDRY, PROP.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST. BONIFACE 6, MANITOBA
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél: 256-5869

composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

Logis de 2 pièces. Réfrigérateur et poêle inclus. Idéal pour jeune fille qui travaille. Libre: 1er novembre. Composer: 233-1717.
27-869-29 C

La Salle Dusseault (Ste-Martyres-Canadiens) 289 Dusseault. Pour soirées sociales, banquets, noces, etc. Pour renseignements, appelez Charles Miron: 256-4850.
29-883-33 C

Rue Langevin. 1er étage complet de 6 pièces dans maison à 4 logis. Chauffage inclus. Garage. Cave avec grande salle de récréation et buanderie comprenant laveuse et sécheuse automatiques. Libre: 1er décembre. Composer: 247-7197.
29-882-30 C

Boulevard Provencher. Chambre, avec facilités de cuisine. Libre. Composer: 233-5268.
29-880-31 C

LE NANTOIS APPARTEMENTS

484, rue Langevin, St-Boniface

Appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Cuisinière électrique, réfrigérateur, climatiseur à air, rideaux, tapis mur à mur, électricité, eau, chauffage électrique, stationnement inclus. $140 et $155 par mois. Quartier tranquille.
Composer: 233-2914 ou 233-1868.
29-884-33 C

à vendre

Dictionnaire - encyclopédie "Quillet" en 6 volumes. Etat neuf. Mesure: 81/2 x 111/2. Composer: 943-1717.
29-877-30 C

Ste-Elisabeth. Ferme de feu Lionel Lussier. Située à 12 milles à l'ouest de St-Pierre sur chemin no 200. Maison et bâtisses en très bon état. Téléphone: Wpg., 256-2734 ou 247-6362, ou St-Pierre, 433-7671.
26-851-29 C

Village St-Claude. Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et remise. Environ 3 acres de terrain. S'adresser à: M. Alphonse Hince, C.P. 264, St-Claude, Man. Téléphone: 1-379-2425.
13-731-JNO.

La Casse Ceramic Tile Co,

966, ch. Ste-Marie

Pour nouvelle installation et réparations, composer: 253-8757.
26-850-29 C

divers

Le Family Bureau du Grand Winnipeg requiert des personnes adultes et responsables comme aides-malades à domicile. Equipe de jour ou de nuit, à plein temps ou à temps partiel. Composer: 947-1401.
29-878-29 C

A VENDRE

640 acres de terre très productive au sud-est de Letellier. Pas de pierre au niveau du sol. Idéale pour grain, tournesols, betteraves à sucre. (610 acres en culture). Bâtiments longeant la rivière. Bungalow de 2 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur, chauffage électrique, plomberie complète. Prix demandé: $80,000. Hypothèque FCC à long terme.

KROEKER REALTY
310 - 7e rue
Winkler, Manitoba
Tél: 325-4210

29-879-30 C

DALLES OU GOUTTIÈRES

Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.

233-7227

Encouragez nos annonceurs

HOMMES FEMMES DEMANDES

GAGNEZ FACILEMENT DES $ $ $

Vente facile des bas-culottes. Aussi bas pour toute la famille, collants, culottes, "briefs", ou "bikini" etc... Qualité et prix incomparables. Gratis:

Instruction et catalogue en couleurs.

Ecrivez dès maintenant à:

Reslon HOSIERY LTEE

10,383 rue Hébert
Montréal Nord 459, Québec



— Pardon, mademoiselle, est-ce à moi ou à l'autre monsieur à qui vous avez dit de retirer sa main?...

agents d'immeubles

DEUX LOGIS

Soubassement complet. 2 salles de bains. Entrées privées. Grand lot. Très bonne propriété pour placement. Plein prix: $13,500. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Bungalow de 3 chambre à coucher. Nouvellement décoré. Prix complet: $13,-900. Appelez Claude Bouchard.

ST-VITAL — CH. Ste-Marie

Commerce de marchand de légumes avec 17 acres de terre et maison de 5 pièces. Beaucoup de bâtisses. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE
RUE AULNEAU
Immeuble de 3 logis. Pour plus d'information, appelez Nap. Gagnon.

RUE AULNEAU

Maison de 2 logis. Entrées privées. Garage. Actuellement louée à 260 par mois. Appelez Claude Bouchard.

RUE DUMOULIN

Immeuble de 6 logis sur rue Dumoulin. Pour plus d'informations appelez Nap. Gagnon.

179 BERTRAND
$15,900
Magasin avec équipment et maison de 2 chambres à coucher plus 3 chambres supplémentaires au soubassement louées à $85.00. Appelez Claude Bouchard.

Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE

Bungalow de 2 chambres à coucher plus salle à manger. Remis à neuf à l'intérieur et à l'extérieur avec salle de récréation et salle de bains supplémentaire au sous-sol. Beaux arbres fruitiers et jardin. Garage. Pour visiter appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Prix réduit de $22,500 à $20,-900. Bungalow d'un an, 3 chambres à coucher et auto-port. Sur très grand lot. Cette maison doit être vendue. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combat: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417

26-856-29 C

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

ST-BONIFACE

Duplex de 3 et 4 pièces. Chauffage à huile. Prix: $13,000. Comptant requis: $2,800.

ENFIELD CRESCENT
Triplex. Revenu annuel: $3,480. Lot: 70' de frontage. A termes si désiré.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874
36-483-JNO

ARMAND AYOTTE REALTY
& ASSURANCE
GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE

Immeuble de 11 logis: 3 pièces, 1 chambre à coucher chacun. Revenu mensuel: $1,366. 1ère hypothèque à 6 3/4 p.c. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

NORWOOD

Bungalow moderne près école Précieux-Sang. 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 pièces supplémentaires au sous-sol. Construction en brique. $7,000 comptant. Balance à termes.

FORT ROUGE

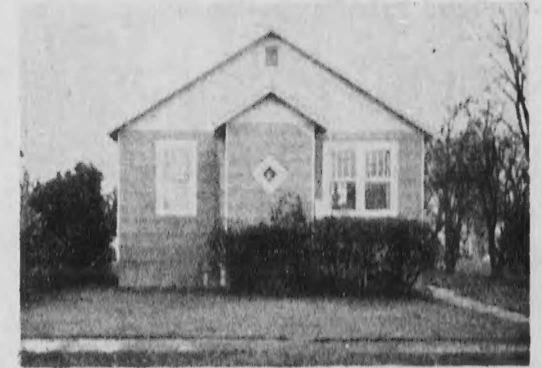
924 Mulvey. 1 1/2 étage. 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Prix: $15,900 seulement. Termes faciles.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312

26-858-29 C

DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 — **519, ch. Ste-Marie** — **Rés.: 233-3888**



RUE SADLER — Bungalow âgé de 24 ans. Deux chambres à coucher et chauffage à gaz. Très propre et solide. Garage, et lot de 198' de profondeur. Qu'un seul propriétaire. Plein prix: $10,500 seulement. Doit être vendu. Appelez Maurice ou Hubert.

ST-VITAL — Joli bungalow — VENDU — avec soubassement à la grandeur. Trois ch... lus une supplémentaire au sous-sol. Belle gra... ut. Comptant requis environ $2,000. Pour ...ormation appelez Maurice Danis.

RUE MORIER — A deux pas de l'école Ste-Marie. Bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher. Gaz. Lot: 50'. Paiements mensuels seulement $120, y compris les taxes. Pour visiter appelez Aline Danis.

PRES DE L'ECOLE STE-MARIE — Semi-duplex. Seulement $14,000. Revenu de $105 par mois pour le logis de 2 chambres à coucher au 2e étage. Belle grande cuisine, chambre à coucher et cave à la grandeur pour propriétaire. Idéal aussi pour une famille nombreuse. Pour plus de détails appelez Aline Danis.

43 VIVIAN — Près des écoles, autobus et magasins. Bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger. Lot: 50 pieds. Vous pouvez assumer l'hypothèque qui existe à 7 1/2 p.c. Paiements très bas. Pour visiter appelez Aline ou Maurice Danis. Possession immédiate.

RUE SARGENT — Grande maison de revenu sur lot: 33' x 100' avec garage. Revenu mensuel: $155 en plus d'un logis de 2 chambres à coucher pour propriétaire. Pour plus de renseignements appelez Hubert.

EPICERIE — Très bon chiffre d'affaires. Comptoir de viande complètement équipé. Prix à négocier. Pour détails appelez M. Comte.

SERVICE "Multiple Listing"

Evénements à venir

BAL — Le 10e grand bal annuel du Club de Chasse et Pêche LaVérendrye se tiendra le 13 novembre au Club des Officiers du 177 rue Eugénie. Il y aura cocktail, smorgasbord (Pelland) et de la musique par Aimé Allaire. Le prix d'entrée est de $2.00 et c'est ouvert à tous.

Le Centre Culturel de St-Boniface, circule au cours du mois d'octobre et de novembre des films français pour enfants dans les divisions scolaires de St-Boniface, de la Rivière Seine, de la Rivière Rouge et de la Montagne.

Le film du mois d'octobre s'intitule "AVENTURE DANS LA BAIE D'OR" et présente l'histoire de Jirka, un garçon orphelin qui vit à la campagne avec son grand-père, son oncle, ses copains, son amie MARENKA, la rivière et toute une collection d'animaux apprivoisés. La protégée de ce bestiaire, une carpe nommée PEPIKO, est terrorisée un jour par un long et énorme brochet, qui devient l'objet d'une pêche interminable, cocasse, tendrement effrayante.

PRECIEUX-SANG — Tous les parents et amis sont invités à l'ouverture officielle du centre communautaire du Précieux-Sang au 220, rue Kenny, le 31 octobre, à 2 h 00. Thé, vin et fromage de 2 h 00 à 5 h 00, ainsi que de 7 h 00 à 10 h 00. Pour tout autre renseignement prière de contacter M. Jos. Dupas au numéro 985-4775.

Une exposition de peinture intitulée PEINTRES DE ST-BONIFACE aura lieu au Centre Culturel de St-Boniface du 2 au 10 novembre. Cette exposition regroupera les toiles de 10 artistes dont: Mmes Pauline Boutal, Dorothée Paquin, Simone Marchildon, Marguerite Painchaud, Mlle Gale Dubinsky et MM. Rénald Boisjoli, Raymond Brunet, Marcel Debreuil, Marcel Gosselin et Marcien Lemay.

Les heures d'ouverture de l'exposition qui aura lieu dans la salle 101 du Centre seront l'après-midi de 14:00 à 17:00 et le soir de 19:30 à 23:00.

Chaque soir, les artistes passeront quelque temps à l'exposition et seront disponibles pour discuter de leur travail.

L'entrée est libre.

CARTE DE MEMBRE

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE
B.P. 96, St-Boniface, Manitoba

Je désire devenir membre de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE.

Ci-joint ma contribution de $7.50

NOM..........

ADRESSE..........

VILLE..........PROVINCE..........

DATE..........

BUREAU DE LICENCES
à St-Boniface

oui

Plus besoin d'aller à Winnipeg



Georges FOREST

* pour changement d'adresse
* pour changement de voiture
* pour plaques d'immatriculation
* pour assurance 

* pour toutes autres assurances

HEURES DE BUREAU:

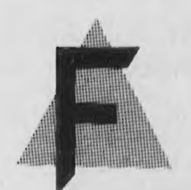
8h00 du matin a 10h00 du soir, du lundi au vendredi

7h00 du matin à minuit le samedi, 30 octobre

On y sert le café

Je désire remercier tous ceux qui ont bien voulu se prévaloir de nos services d'assurances.

- Si, d'ici la fin du mois, vous connaissez quelqu'un qui n'a pas son assurance AUTOPAC, rendez-lui service, dites-lui de venir nous voir. Nous l'attendons.
- Nous nous préparons pour vous servir d'une façon plus adéquate en janvier prochain, lorsque vous aurez à renouveler vos plaques d'immatriculation et vos assurances AUTOPAC pour une année entière.



ASSURANCES **FOREST** INSURANCE
160 MARION SAINT BONIFACE MANITOBA
"La Belle Ville"

Tél.: 247-8434 233-4955 233-3866